



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

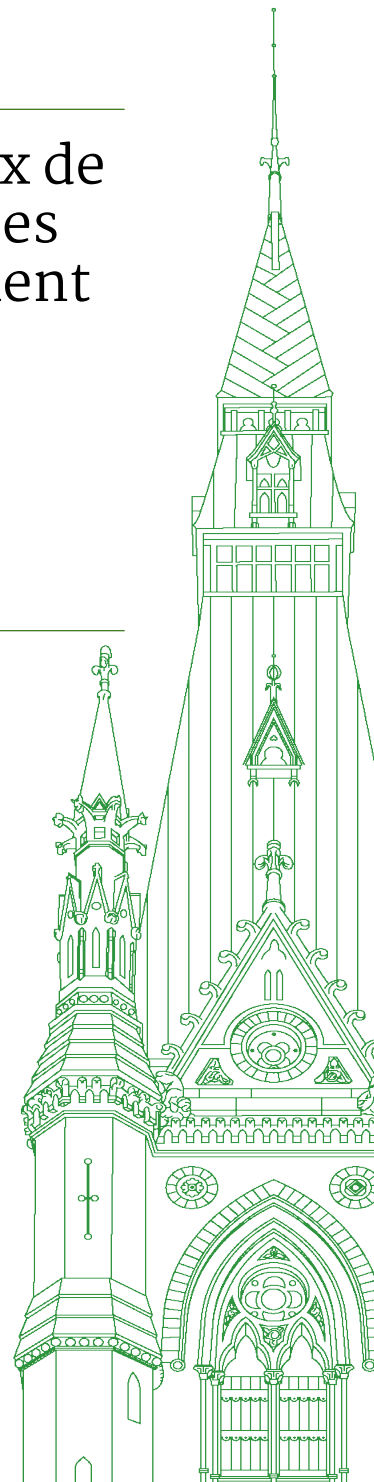
Sous-comité des droits internationaux de la personne du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 013

PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY

Le lundi 9 mars 2026



Président : Fayçal El-Khoury

Sous-comité des droits internationaux de la personne du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

Le lundi 9 mars 2026

• (1530)

[Français]

Le président (Fayçal El-Khoury (Laval—Les Îles, Lib.)): J'ouvre maintenant la séance.

Je vous souhaite la bienvenue à la 13^e réunion du Sous-comité des droits internationaux de la personne du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international de la Chambre des communes.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Sous-comité le mardi 28 octobre 2025, le Sous-comité se réunit dans le cadre de son étude sur la situation des membres de la communauté 2SLGBTQ+ en Ouganda.

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride, conformément au Règlement. Les députés peuvent y participer en personne ou au moyen de l'application Zoom.

[Traduction]

J'aimerais faire quelques observations à l'intention des témoins et des membres du Comité. Veuillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. Pour ceux qui participent par vidéoconférence, veuillez cliquer sur l'icône du microphone pour l'activer et veuillez vous mettre en sourdine lorsque vous ne parlez pas. Pour ceux qui sont sur Zoom, au bas de votre écran, vous pouvez sélectionner le canal approprié pour l'interprétation, soit le parquet, l'anglais ou le français. Pour ceux qui sont dans la salle, vous pouvez utiliser l'oreillette et sélectionner le canal désiré. Je vous rappelle que tous les commentaires doivent être adressés à la présidence.

[Français]

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue aux premiers témoins.

[Traduction]

Nous accueillons, à titre personnel, M. Steven Kabuye et M. Meddie Ssentongo d'Amnistie internationale. Nous accueillons, par vidéoconférence, M. Tigere Chagutah, directeur régional, Afrique de l'Est et du Sud. Nous avons également, par vidéoconférence, M. Oryem Nyeko, chercheur en chef pour Human Rights Watch. Nous accueillons aussi M. Horst Backé, président de Reaching Out Assisting Refugees. Enfin, nous accueillons Mme Christopher Nkambwe, directrice générale de l'African Centre for Refugees in Ontario-Canada.

Je vous souhaite la bienvenue. Chaque témoin aura cinq minutes pour faire une déclaration préliminaire.

Nous entendrons d'abord M. Steven Kabuye.

Monsieur, vous avez la parole. Vous avez cinq minutes.

• (1535)

Steven Kabuye (à titre personnel): Monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du Comité, je vous remercie de m'avoir invité à prendre la parole.

Je m'appelle Steven Kabuye. Je suis un militant des droits des personnes 2ELGBTQI+ originaire de l'Ouganda et je suis membre du conseil d'administration de la Coloured Voices Media Foundation, une ONG qui s'efforce de faire évoluer les attitudes du public à l'égard de l'amour entre personnes de même sexe en Afrique. Je compare à titre de survivant de la violence anti-LGBTQI+ en Ouganda pour vous faire part de notre réalité et pour exhorter le Canada à agir de toute urgence.

La situation des personnes LGBTQI+ en Ouganda est devenue un cauchemar sanctionné par l'État. En 2023, l'Ouganda a adopté la loi anti-homosexualité, l'une des lois anti-LGBTQI+ les plus sévères au monde. Cette loi criminalise les relations consensuelles entre personnes de même sexe avec des peines pouvant aller jusqu'à l'emprisonnement à perpétuité et impose la peine de mort pour « homosexualité aggravée », une notion dont la définition est tellement vague qu'elle peut s'appliquer à presque toutes les relations entre personnes de même sexe.

Amnistie internationale a prévenu que la signature de ce projet de loi représentait une attaque grave contre les droits de la personne en enchaînant dans la loi la discrimination, la haine et les préjugés. Lorsque la Cour constitutionnelle de l'Ouganda a confirmé la validité de la loi en avril 2024, Human Rights Watch a souligné que la Cour avait pris le parti de la haine, de la violence et de la discrimination, plutôt que de protéger les droits fondamentaux. Dans les faits, cette loi encourage ouvertement la violence. Elle invite les voisins, les propriétaires, la police et même des étrangers à harceler, à battre et à extorquer, voire pire, toute personne soupçonnée d'être gaie ou transgenre.

Vivre sous cette loi est synonyme de terreur. Les propriétaires peuvent être poursuivis en justice pour avoir hébergé toute personne accusée d'être LGBTQI+, ce qui entraîne des expulsions massives et l'itinérance. En fait, une loi ougandaise anti-LGBTQ précédente rendait illégal le fait de détenir « une habitation [...] à des fins d'homosexualité », une disposition qui, selon Human Rights Watch, a été utilisée pour justifier l'expulsion de locataires LGBTI. Les fournisseurs de soins médicaux ont ouvertement réduit les services offerts aux personnes LGBTQ2, qui craignent même de tenter d'avoir accès à des soins au risque de se faire arrêter.

Chaque jour, des militants et des gens ordinaires vivent dans la crainte d'arrestations arbitraires ou d'attaques violentes. Selon Human Rights Watch, des autorités ont arrêté et détenu arbitrairement des personnes LGBTQ2 et leur ont extorqué de l'argent, et les personnes LGBTQ2 subissent toute une série d'attaques physiques et du harcèlement en ligne. Le simple fait d'exister peut être mortel. Dans la rue ou à la maison, les justiciers sont enhardis. L'État utilise effectivement la police et le public contre ses propres citoyens. Survivre est maintenant un acte de défiance.

Je le sais d'expérience. Le matin du 3 janvier 2024, je me rendais au travail à pied lorsque deux hommes sur une motocyclette m'ont tendu une embuscade. Ils m'ont entaillé le bras, puis m'ont poignardé à l'estomac en criant « Crève, homosexuel! » avant de me laisser gisant sur le sol, en sang. Par miracle, j'étais en vie. J'ai enregistré une vidéo de mes blessures comme preuve de notre réalité au cas où je ne survivrais pas.

Au lieu d'être protégé par la police, j'ai été traité comme un criminel. Pendant que j'étais à l'hôpital, les autorités ont tenté de m'accuser de trahison. Mon domicile a été perquisitionné et le collègue qui m'a emmené à l'hôpital, Eugene Ntambi, a lui-même été arrêté et torturé.

J'ai survécu grâce à Dieu et à l'intervention rapide de mes collègues militants. Je suis profondément reconnaissant d'être aujourd'hui en sécurité au Canada. Je suis en vie grâce à la solidarité indéfectible de mes collègues défenseurs des droits de la personne, à des organismes comme Rainbow Railroad et à la population canadienne, qui m'a soutenu au moment le plus dangereux.

Cependant, je parle aujourd'hui non seulement en mon nom, mais aussi au nom des millions d'Ougandais qui n'ont pas de microphone, au nom de ceux qui sont pris au piège et qui se battent encore simplement pour exister.

Pour ceux qui réussissent à fuir l'Ouganda, le cauchemar ne s'arrête souvent pas là. Beaucoup se rendent dans des camps de réfugiés dans les pays voisins — par exemple, Kakuma au Kenya — pour découvrir que les camps ne sont pas des sanctuaires, mais des prisons de rechange. Un rapport publié en 2023 par Amnesty internationale sur Kakuma a révélé que les réfugiés LGBTI qui s'y trouvent subissent régulièrement des crimes haineux, de la violence, y compris des viols, et d'autres violations graves des droits de la personne en raison de leur identité. Au Kenya, la police locale et d'autres résidents s'en prennent en toute impunité aux demandeurs d'asile LGBTQI+. Même le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés indique que les demandes des personnes LGBTQI+ sont bloquées. Le Kenya est effectivement devenu un « goulot d'étranglement », bloquant les efforts de réinstallation occidentaux et laissant des centaines de personnes languir dans des camps de réfugiés et des refuges dangereux. Certains de mes amis ont fui le Kenya vers le Soudan du Sud en désespoir de cause, pour y trouver encore plus de chaos et de violence.

● (1540)

Comme les camps de réfugiés et les centres de transition sont très dangereux, de nombreux membres de la communauté LGBTQI+ ougandaise se retrouvent dans des refuges d'hébergement cachés au sein des villes, loin de toute aide. Ils vivent dans des sous-sols surpeuplés ou des chambres louées, où ils sont privés de l'aide alimentaire et médicale de l'ONU. Ils se trouvent dans une incertitude juridique permanente. Les systèmes d'octroi de l'asile sont débordés ou bloqués. Le traitement de leurs documents peut prendre

des années, voire ne jamais aboutir. Pendant ce temps, ils n'ont aucun statut juridique et aucun moyen de subsistance, et ils vivent chaque jour dans l'incertitude.

Le président: Serait-il possible de conclure? Le temps imparti est écoulé.

Vous avez la parole.

Steven Kabuye: La situation exige une action immédiate de la part du Canada. Nous ne pouvons pas attendre que les personnes LGBTQ2 de l'Ouganda soient pourchassées et abandonnées. J'exhorte le Comité et le gouvernement du Canada à préconiser trois mesures urgentes, à savoir accélérer l'octroi de visas humanitaires et la réinstallation des personnes LGBTQI+ ougandaises à risque, financer des organismes communautaires LGBTQI+ et établir des partenariats avec eux et tirer parti du poids diplomatique du Canada et de sa voix sur la scène mondiale. Le Canada doit condamner publiquement et sans relâche les crimes anti-LGBTQI+ commis en Ouganda et demander des comptes aux responsables.

J'exhorte le Comité...

Le président: Je vous remercie. Vous avez dépassé le temps imparti de près de deux minutes.

Veuillez conclure en deux secondes.

Steven Kabuye: D'accord.

J'exhorte le Comité à réclamer des sanctions contre les politiciens ougandais qui font des personnes LGBTQI+ ougandaises des boucs émissaires et qui font des déclarations ou adoptent des lois qui mettent en danger les personnes 2ELGBTQ+ ougandaises.

Je vous remercie.

Le président: Je vous remercie.

La parole est à M. Tigere Chagutah. Il a cinq minutes.

Monsieur Chagutah, vous avez la parole.

Tigere Chagutah (directeur régional, Afrique de l'Est et du Sud, Amnesty internationale): Je vous remercie, monsieur le président.

Bonsoir à tous les membres du Sous-comité et aux autres témoins.

Je m'appelle Tigere Chagutah et je suis directeur régional d'Amnistie internationale pour l'Afrique de l'Est et du Sud. Je me joins à vous aujourd'hui depuis Johannesburg. Je vous remercie de me donner l'occasion de contribuer à cette étude extrêmement importante.

Honorables députés, le cadre juridique de l'Ouganda criminalise divers aspects de la vie des personnes LGBTQI+, perpétuant ainsi l'institutionnalisation de la stigmatisation, de la discrimination et de la violence et encourageant les attaques d'acteurs étatiques et non étatiques contre les personnes LGBTQ2, en ligne et hors ligne, en toute impunité. La loi anti-homosexualité de 2023 a élargi l'éventail des infractions et introduit des sanctions pénales plus sévères contre les personnes LGBTQI+, y compris la peine de mort.

Un rapport publié en 2024 par Amnesty internationale, intitulé *Tout le monde ici a deux vies ou deux téléphones*, documente « [l']impact dévastateur de la criminalisation sur les espaces numériques pour les personnes LGBTQ en Ouganda ». Le rapport explique comment les menaces et la présence de diverses formes de violence fondée sur le sexe facilitées par la technologie contre les personnes LGBTQ+ dans un contexte de criminalisation, et en particulier l'adoption de la loi contre l'homosexualité en 2023, ont forcé les personnes et les organisations LGBTQ+ à modifier leur présence et leur comportement numériques.

Le retrait du financement de l'Agence américaine pour le développement international, ou l'USAID, en 2025, a été un coup dur pour l'Ouganda qui, jusqu'à ce moment-là, recevait chaque année environ 448 millions de dollars américains en aide au développement. L'USAID était le principal bailleur de fonds des programmes de santé et de droits de la personne, notamment en apportant un soutien essentiel aux populations à risque et aux groupes marginalisés, comme les personnes LGBTQ+. Les compressions budgétaires ont affaibli les ONG qui soutiennent les personnes LGBTQ+ et ont eu une incidence sur l'approvisionnement en condoms et en lubrifiants, des produits essentiels aux mesures de prévention et aux soins.

Je vais maintenant parler des violations des droits de la personne commises contre les personnes LGBTQ+ ougandaises et les réfugiés qui vivent au Kenya et au Soudan du Sud.

Un rapport d'Amnesty internationale et de la Commission nationale des droits de la personne pour les gais et lesbiennes du Kenya a documenté les crimes haineux, la discrimination et les défaillances systémiques en matière de protection qui touchent les réfugiés LGBTQ+ ougandais au Kenya, les poussant à fuir vers le Soudan du Sud, où ils subissent un traitement semblable. L'inaction des deux gouvernements a mené à l'impunité des agresseurs et à des violations des droits de la personne des réfugiés LGBTQ+, notamment leurs droits à l'intégrité physique et à la protection contre la torture et les mauvais traitements, ainsi que leur droit de vivre sans discrimination. Au Soudan du Sud, les réfugiés LGBTQ+ se voient continuellement refuser l'accès aux services essentiels et sont contraints de vivre avec 10 \$ par mois. Les autorités leur ont ordonné de quitter le pays pas plus tard qu'en décembre dernier.

Amnesty internationale a documenté plusieurs obstacles à la réinstallation, notamment la lenteur des procédures d'inscription, les retards dans la détermination du statut de réfugié et les lacunes dans les systèmes d'enregistrement des réfugiés. Nos recherches révèlent que les deux pays n'ont pas réussi à créer un environnement sûr pour l'autodéclaration des personnes et des réfugiés LGBTQ+, ce qui a eu une incidence négative tout au long du processus d'octroi de l'asile. Les retards dans la détermination du statut de réfugié ralentissent les perspectives de réinstallation, une solution durable qui n'est traditionnellement offerte qu'aux réfugiés reconnus. De plus, les bases de données sur les réfugiés utilisées aux points d'enregistrement au Kenya et au Soudan du Sud ne reconnaissent que les identités de genre masculine et féminine, et ne consignent donc pas le profil de genre des réfugiés LGBTQ+ non binaires.

En conclusion, honorables députés, Amnesty internationale croit que le Canada peut jouer un rôle important dans la protection des réfugiés LGBTQ+ et de tous ceux qui ont fui leur pays. Nous sommes préoccupés par le mouvement anti-droits qui prend de l'ampleur partout dans le monde, et nous exhortons le gouvernement canadien à ne pas revenir sur ses engagements en matière de

droits de la personne, mais à continuer d'exprimer son soutien à la protection des droits de la personne, en particulier pour les groupes marginalisés comme les personnes LGBTQ+ en Ouganda et originaires de l'Ouganda.

De plus, nous vous prions instamment d'augmenter le financement et le nombre de places dans le cadre du Programme des réfugiés pris en charge par le gouvernement, afin de faciliter la réinstallation des réfugiés LGBTQ+ à risque élevé au Kenya et au Soudan du Sud, en accordant une attention particulière aux réfugiés de l'Ouganda.

• (1545)

Nous vous demandons également d'augmenter le financement du programme d'aide internationale pour les personnes LGBTQ+. Ce programme est essentiel pour renforcer les réseaux de personnes LGBTQ+ qui s'efforcent de protéger les droits de la personne des personnes LGBTQ+ partout dans le monde, y compris celles de l'Ouganda.

Le président: Pourriez-vous conclure, s'il vous plaît? Nous avons dépassé le temps imparti.

Tigere Chagutah: Nous vous exhortons à établir, dans tous les hauts-commissariats canadiens, un mécanisme permanent d'intervention rapide pour les personnes LGBTQ+ en situation d'urgence.

Enfin, nous prions le gouvernement canadien d'user de toute son influence auprès des gouvernements ougandais, kényan et sud-soudanais pour protéger les droits des réfugiés LGBTQ+.

Je vous remercie.

Le président: Je vous remercie.

J'invite maintenant M. Oryem Nyeko à prendre la parole. Il a cinq minutes.

Oryem Nyeko (rechercheur en chef, Human Rights Watch): Je vous remercie.

Je m'appelle Oryem Nyeko. Je suis chercheur principal à la division Afrique de Human Rights Watch. Je tiens à vous remercier de me donner l'occasion de contribuer à cette étude sur la situation des personnes 2ELGBTQ+ en Ouganda.

En mai 2025, Human Rights Watch a publié des conclusions documentant l'incidence de la loi anti-homosexualité de 2023 qui, comme on le sait, est toujours en vigueur aujourd'hui. Nous avons interviewé des personnes LGBTQ+, des membres de leur famille, des représentants d'organismes de défense des droits, des militants, des journalistes et des législateurs en Ouganda. Nous avons examiné les comptes rendus parlementaires et les discours des représentants du gouvernement et des chefs religieux, ainsi que les reportages des médias dans la période précédant l'adoption de cette loi. Nos recherches ont révélé qu'au cours des deux années qui ont précédé l'adoption de cette loi, les Ougandais LGBT étaient de plus en plus dénigrés par des personnalités politiques et gouvernementales, qui ont répandu de la mésinformation et incité à la haine à leur égard dans les médias, tant traditionnels que sociaux, afin d'obtenir du soutien pour la loi proposée.

C'est dans cet environnement hostile que les personnes LGBT ont subi et continuent de subir de la violence physique et sexuelle, ainsi que du harcèlement en ligne. Ces menaces s'étendent à leurs parents qui, pour avoir ouvertement soutenu l'orientation sexuelle de leurs enfants, ont également été victimes d'attaques et de menaces verbales et physiques et ont été rejetés par leur famille et leur communauté. Ils sont victimes de violence familiale et, dans certains cas, ils font face à des difficultés financières.

Le gouvernement de l'Ouganda a perquisitionné et suspendu des organisations non gouvernementales qui œuvrent pour les droits des personnes LGBT et procédé à des arrestations et à des détentions arbitraires. Des policiers se sont livrés à des activités de piégeage et ont extorqué de l'argent à des personnes LGBT en échange de leur libération. Les autorités ougandaises n'ont traduit en justice aucun des individus responsables de ces attaques.

Tout cela se déroule dans le contexte de la situation extrêmement répressive des droits de la personne en Ouganda, où le gouvernement réprime régulièrement et violemment ses critiques, l'opposition politique, les journalistes et les manifestants. Il a imposé de vastes restrictions à la liberté d'expression. Par conséquent, les personnes LGBT en Ouganda, ainsi que leur famille, leurs alliés et leurs défenseurs, restent exposées à des risques importants.

À titre de partenaires de développement de l'Ouganda, nous demandons au Canada de jouer un rôle dans la protection de ces populations ciblées, qui sont exposées à un risque élevé, en faisant systématiquement part de ses préoccupations, tant en public qu'en privé, aux hauts fonctionnaires ougandais concernant les répercussions sur les droits de la personne de la loi anti-homosexualité et d'autres lois et politiques qui touchent les personnes LGBT, et en continuant à soutenir les organismes locaux par l'entremise, par exemple, du Fonds canadien d'initiatives locales.

En soutenant les groupes locaux, le Canada devrait privilégier les approches intersectionnelles qui reconnaissent la diversité sexuelle et les diverses identités de genre, soutenir les organismes locaux qui s'attaquent à ces formes de discrimination qui se recourent et fournir une aide durable aux groupes de défense des droits des personnes LGBT pour leur permettre de continuer à travailler, compte tenu du milieu difficile dans lequel ils évoluent.

Je vous remercie.

• (1550)

Le président: Je vous remercie. Le temps imparti a dûment été respecté. Je vous en suis reconnaissant.

J'invite maintenant M. Horst Backé à prendre la parole. Il a cinq minutes.

Horst Backé (président, Reaching Out Assisting Refugees): Merci, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du Sous-comité, de m'avoir invité à témoigner.

L'organisme que je représente, soit Reaching Out Assisting Refugees, a réinstallé trois personnes LGBTQ ougandaises et nous avons actuellement trois personnes en attente dans le cadre de ce processus. Nous soutenons six autres personnes et nous avons dû refuser de nombreuses demandes d'aide.

Nous assistons à une campagne de suppression dirigée par l'État. La loi anti-homosexualité ne fait pas que criminaliser des actes, elle criminalise aussi des identités. Cette loi a créé un milieu propice au meurtre et à l'agression d'enfants LGBTQ+ ou d'enfants adultes

LGBTQ+ par leurs parents et les membres de leur famille. En effet, la plupart des personnes que nous avons aidées ont vécu cette situation et ont même fait l'objet de tentatives de meurtre et de projets d'assassinat de la part de leurs parents ou de membres de leur famille. Dans certains cas, des membres de la famille ont tué le partenaire de leur enfant.

La loi anti-homosexualité a transformé des voisins en dénonciateurs, des propriétaires en responsables d'expulsions et des médecins en criminels potentiels. Depuis son adoption, nous avons assisté à une montée de la violence collective, à de la torture sanctionnée par l'État et à un exode massif de personnes LGBTQ ougandaises, qui sont maintenant prises dans les limbes régionaux de pays comme le Kenya et le Soudan du Sud, d'où nous recevons fréquemment des rapports de persécution secondaire. D'autres pays d'Afrique ont adopté ou envisagent d'adopter des lois comme la loi anti-homosexualité.

La réponse du Canada doit aller au-delà de l'observation attentive et de la dénonciation, comme cela a été le cas en 2023. Pour endiguer la vague de réfugiés, nous devons rendre le coût de cette loi insupportable pour ses artisans, tout en ouvrant immédiatement des voies non traditionnelles vers la sécurité.

Comme nous le savons maintenant, le Kenya est un goulot d'étranglement dans le déplacement des réfugiés LGBTQ en lieu sûr. Puisque le Kenya ne reconnaît pas les réfugiés, il ne leur fournit pas non plus de visas de sortie, de sorte que les gens sont coincés. C'est donc un goulot d'étranglement. Les réfugiés LGBTQ ont commencé à se diriger vers le Soudan du Sud, un pays encore plus dangereux, en raison des expériences de violence qu'ils vivent à Kakuma, au Kenya, et faute d'espoir d'être en sécurité un jour s'ils restent là-bas.

J'aimerais formuler quatre recommandations.

La première est d'imposer des sanctions financières ciblées. Les réductions générales de l'aide nuisent souvent aux personnes que nous essayons de protéger. Le Canada devrait plutôt appliquer des sanctions ciblées en vertu de la loi de Magnitski, plus précisément contre les députés qui ont parrainé et appuyé le projet de loi et les bailleurs de fonds du secteur privé qui ont financé la campagne de haine qui l'a précédé. L'objectif est de geler les avoirs détenus au Canada et de refuser des visas à ces personnes et aux membres de leur famille immédiate. Cela devrait indiquer sans détour que ceux qui encouragent la persécution sanctionnée par l'État des personnes LGBTQ2 n'auront plus accès aux avantages de la démocratie occidentale.

La deuxième recommandation concerne le processus actuel du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, qui est trop lent face à une crise où il est question de vie ou de mort. Le Canada devrait élargir le partenariat en matière d'aiguillage direct avec des organismes comme Rainbow Railroad, ce qui nous permettrait de déplacer des personnes sans attendre des années pour une recommandation des Nations unies. Nous devrions également tirer parti du Projet pilote sur la voie d'accès à la mobilité économique pour faire venir au Canada des personnes LGBTQI ougandaises qualifiées à titre de travailleurs qualifiés, plutôt que seulement à titre de réfugiés. En les traitant comme des atouts pour notre économie plutôt que comme des victimes vulnérables, nous accélérions leur départ et préservons leur dignité.

Troisièmement, la loi anti-homosexualité est une menace directe à la santé mondiale. En effet, elle a rendu l'accès aux traitements contre le VIH-sida presque impossible pour les personnes LGBTQ2 en Ouganda. Nous devons veiller à ce que le financement international en matière de santé soit conditionnel à un accès sûr et non discriminatoire aux soins de santé pour tous les citoyens. Le Canada devrait diriger une coalition du G7 et du Commonwealth pour faire de l'abrogation de la loi anti-homosexualité une exigence en matière de sécurité sanitaire mondiale. Nous devons collaborer avec le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et avec la Banque mondiale. Nous ne pouvons pas financer un système de santé qui utilise ses données pour traquer ses patients.

Je n'ai pas le temps, à ce moment-ci, de formuler des recommandations visant à régler le problème du goulot d'étranglement au Kenya, mais j'ai quelques idées.

• (1555)

En conclusion, le Canada a dénoncé la loi anti-homosexualité en 2023, mais la réputation du Canada à titre de chef de file en matière de droits de la personne se définit non pas par ses déclarations, mais par les mesures prises pour protéger les personnes persécutées. Cela demande du courage. Nous avons les outils nécessaires en matière de législation et de défense des droits, et il ne manque maintenant que la volonté politique de les utiliser.

Je vous remercie. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

Le président: Je vous remercie.

J'invite maintenant M. Meddie Ssentongo à prendre la parole. Il a cinq minutes.

Meddie Ssentongo (à titre personnel): Je vous remercie, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du Comité, de prêter attention aux réfugiés LGBTQ+ ougandais qui font face à la persécution, à la discrimination et à la mort simplement en raison de leur identité.

En Ouganda, de nos jours, le fait d'être ouvertement une personne LGBTQ2 est non seulement dangereux sur le plan social, mais aussi punissable sur le plan juridique. Les gens vivent constamment dans la crainte. Des personnes sont dénoncées aux autorités par leurs voisins. Des familles rejettent leurs propres enfants. Des employeurs congédient des employés. J'avais 17 ans lorsque mon père a découvert que j'étais gai. C'était une malédiction dans la famille, et il a menacé de me tuer. J'ai dû fuir au Kenya pour rester en vie.

La plupart des personnes qui fuient le pays se retrouvent dans différents camps de réfugiés dans des pays voisins comme le Kenya, où je suis allé, et le Soudan du Sud, où l'homosexualité est criminalisée. Les camps ne protègent pas les personnes LGBTQ+ qui fuient la violence homophobe ou transphobe. Comme d'autres réfugiés LGBTI, j'ai reçu un nombre incalculable de menaces. J'ai souvent été agressé, mais aucune plainte n'a fait l'objet d'un suivi, même après avoir signalé l'agression à la police. Je n'ai jamais eu aucun espoir que la police donne suite à ces plaintes. Personne n'a été arrêté, même après que des réfugiés LGBTQ+ ont été tués ou que nos refuges ont été incendiés.

Nous avons été victimes de discrimination alimentaire. On nous servait souvent moins de nourriture et on nous servait souvent en dernier lors de la distribution alimentaire mensuelle de l'ONU.

Nous étions également ballottés d'une station de distribution alimentaire à une autre, ce qui nous privait d'un mois de rations alimentaires. Malgré le manque de nourriture, certains réfugiés LGBTQ2 ont choisi de ne pas faire la file de nouveau, même si c'est ce qu'ils devaient faire. On nous a souvent attaqués et battus simplement parce que nous faisons la file pour avoir de l'eau, ce que nous devons faire tous les jours. Les réfugiés LGBTQ2 ont tenté de se mettre en sécurité en s'installant dans un même bloc, mais le résultat a été contraire à nos espérances. Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés nous a dit de nous faire discrets simplement pour éviter d'être reconnus comme personnes LGBTQ2. Mon partenaire et moi avons choisi de déménager dans un autre bloc, mais le résultat n'a pas été positif pour autant. Ce n'était toujours pas sécuritaire. D'autres ont été victimes de violence sexuelle. Plusieurs femmes que je connais sont tombées enceintes après un viol.

La plupart des réfugiés LGBTQ2 sont coincés en raison des longs délais de traitement. J'ai attendu quatre ans après mon inscription comme demandeur d'asile avant d'être autorisé à quitter le camp. J'étais une exception. Presque personne d'autre n'a pu se mettre en sécurité. Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés au Kenya n'accorde pas le statut de réfugié officiel aux personnes LGBTQ+. Sans reconnaissance du statut de réfugié, ces personnes ne recevront pas l'autorisation de quitter le camp. Le Haut-Commissariat ne donne pas suite aux plaintes de ceux qui ne sont pas reconnus comme des réfugiés.

J'étais à Kakuma depuis trois ans et j'avais complètement perdu espoir d'obtenir de l'aide, surtout après avoir constaté que le Haut-Commissariat avait traité les demandes d'autres réfugiés qui n'étaient pas LGBTQ+. Ma situation ne s'est pas améliorée jusqu'à ce que nous rencontrions nos parrains privés par l'entremise de M. Horst Backé, le président de Reaching Out Assisting Refugees. C'est à ce moment-là que nous avons repris espoir, même si l'obtention d'un permis de sortie posait toujours problème.

J'ai des amis à Kakuma, au Kenya, et à Gorom, au Soudan du Sud, qui font face aux mêmes défis que j'ai dû relever, même si, au Soudan du Sud, il est possible d'obtenir des permis de sortie. Certaines personnes que je connais attendent leur réinstallation depuis plus de neuf ans, et elles attendent toujours. C'est sans espoir.

Au Soudan du Sud, les réfugiés font face à des retards dans le traitement de la documentation, car c'est beaucoup plus risqué en raison des conflits civils qui y sévissent. Les possibilités de réinstallation diminuent. De nombreux amis que je connais et qui figuraient sur la liste américaine ont été déçus lorsque leur réinstallation a été annulée. Le Canada a également réduit le nombre de possibilités de réinstallation pour les réfugiés.

J'ai trois recommandations à formuler.

La première est d'accélérer le traitement des demandes de réfugiés LGBTQ+ ougandais. Le Canada devrait créer un programme d'établissement temporaire pour les réfugiés LGBTQ+ ougandais, comme il l'a fait il y a quelques années pour les Tchétchènes et les Afghans. Le Canada devrait également utiliser le Projet pilote sur la voie d'accès à la mobilité économique pour aider les réfugiés LGBTQ+ ougandais à exercer un métier et à apporter une contribution au Canada.

• (1600)

La deuxième recommandation consisterait à renforcer la collaboration avec l'organisme Rainbow Railroad afin d'identifier et d'aiguiller en toute sécurité les personnes les plus vulnérables. Le nombre de personnes aiguillées par Rainbow Railroad est plafonné à seulement 250 par an à l'échelle mondiale. Ce chiffre devrait être considérablement revu à la hausse.

Ma troisième recommandation serait de renforcer le programme d'aide aux réfugiés LGBT de Rainbow Refugee et de le rendre permanent. Il faudrait aussi porter le nombre de bénéficiaires à plus de 50.

Je vous remercie, monsieur le président.

Le président: Je voudrais maintenant inviter Mme Christopher Nkambwe à prendre la parole pendant cinq minutes.

Christopher Nkambwe (directrice générale, The African Centre for Refugees in Ontario-Canada): Monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du Comité, je vous remercie de m'accueillir aujourd'hui et de m'offrir l'occasion de témoigner dans le cadre de l'étude consacrée à la situation des personnes 2ELGBTQ+ originaires de l'Ouganda.

Je m'appelle Christopher Nkambwe, et je suis de nationalité ougandaise. J'ai fui mon pays en mai 2019, et je suis arrivée au Canada en juin 2019, et c'est à ce moment-là que j'ai entamé mon parcours en tant que demandeuse d'asile. Je suis aujourd'hui résidente permanente de Toronto, au Canada.

Quatre mois après mon arrivée au Canada, j'ai fondé l'African Centre for Refugees in Ontario-Canada, ou centre africain pour les réfugiés de l'Ontario, au Canada, dont je suis la directrice générale. L'African Centre for Refugees in Ontario-Canada est un organisme de bienfaisance dûment enregistré qui vient en aide aux réfugiés LGBTQ+ vulnérables, originaires du continent africain et des Caraïbes, en leur offrant des services d'accompagnement complets, depuis leur arrivée dans le pays jusqu'à leur intégration dans la société canadienne. Cette année marque le septième anniversaire de cette initiative.

Monsieur le président, je comparais aujourd'hui devant vous en tant que personne qui a été contrainte de fuir son pays en raison de son orientation sexuelle. Avant l'adoption de la loi anti-homosexualité, l'Ouganda était connu pour avoir les lois les plus cruelles du monde envers les personnes LGBTQ+, et c'est toujours le cas depuis son adoption. La situation est désastreuse tant pour ceux qui se trouvent en Ouganda que pour ceux qui se trouvent dans les camps de réfugiés de Kakuma, près de Nairobi, au Kenya, et de Gorom, au Soudan du Sud, donc à l'extérieur du pays. Ces personnes ont vraiment besoin d'aide.

Cette situation a exposé encore davantage les membres de la communauté LGBTQ+ en Ouganda à une situation sociale et économique précaire. Bon nombre d'entre eux sont au chômage en raison de la discrimination et des persécutions dont ils font l'objet sur leur lieu de travail. Un grand nombre d'entre eux ont été contraints de s'exiler afin de demander l'asile dans d'autres pays, dont le Canada. L'homophobie et la transphobie sont monnaie courante. Les violations des droits des personnes LGBTQ+ sont généralisées en Ouganda. Elles sont principalement le fait d'acteurs non étatiques, et elles se produisent en particulier au sein des collectivités où les personnes LGBTQ+ vivent. Bon nombre de ces violations ne sont pas signalées. Les risques auxquels les personnes LGBTQ+ font face en Ouganda comprennent les expulsions, les ma-

riages forcés, les agressions physiques, le chantage, les poursuites judiciaires, la discrimination et l'emprisonnement à perpétuité. À l'heure où je vous parle, la prestation des services de santé en Ouganda et l'accès à ces services pour les Ougandais LGBTQ+ sont très difficiles depuis que des compressions budgétaires ont été effectuées.

Monsieur le président, nous, les membres de l'African Centre for Refugees in Ontario-Canada, sommes préoccupés par la montée du mouvement hostile à la défense des droits à l'échelle mondiale. Nous exhortons le gouvernement canadien à ne pas renoncer à ses engagements en matière de droits de la personne, mais aussi à continuer d'exprimer son appui à la protection des droits de la personne, en particulier pour les groupes de personnes vulnérables en Ouganda.

Il faut accroître le financement du programme d'aide internationale en faveur de la communauté LGBTQ2I, qui est essentiel pour renforcer les réseaux LGBTI qui luttent pour la protection des droits de la personne de la communauté LGBTI originaire d'Ouganda et de ces membres qui vivent encore dans ce pays.

Dans les hauts-commissariats du Canada situés dans la région de l'Afrique de l'Est, il convient d'envisager la mise en place d'un mécanisme permanent d'intervention d'urgence à l'intention des personnes LGBTI qui font face à des mesures de répression soudaines prises à leur rencontre.

Il faut entamer un dialogue avec les autorités du Kenya et du Soudan du Sud afin de les exhorter à veiller à ce que les demandeurs d'asile et les réfugiés LGBTI puissent pleinement exercer leur droit à une procédure d'asile équitable et efficace et soient protégés contre le refoulement.

Il faut fournir un financement rapide pour les services d'intervention et de protection — la prise en charge des cas, l'aide médicale d'urgence, les premiers secours psychosociaux, le triage en matière d'aide juridique et des voies d'aiguillage centrées sur les survivants —, le tout dans le respect d'une confidentialité stricte.

Il faut avoir recours à des voies diplomatiques pour demander que des enquêtes et des poursuites efficaces soient menées concernant les actes de violence et les crimes haineux à l'encontre des réfugiés LGBTI, y compris les cas d'inconduite de la part de la police et des fournisseurs de services.

Il faut aider les institutions et les organisations de la société civile du Kenya et du Soudan du Sud à mettre en place des protocoles de documentation des crimes haineux, afin d'offrir aux victimes des voies de signalement sécuritaires, assorties d'une aide juridique.

Le Canada devrait exhorter les pays de la région à supprimer les obstacles discriminatoires à l'asile.

Il faut prendre en charge les départs d'urgence pour les cas présentant un risque extrême qui sont repérés par des partenaires de recommandation en qui le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés a confiance, en particulier pour les cas repérés en Ouganda.

Il faut accroître le financement et les places disponibles dans le cadre du Programme des réfugiés pris en charge par le gouvernement afin de faciliter la réinstallation des réfugiés LGBTI ougandais en situation de grand danger au Kenya et au Soudan du Sud, et il faut mettre en place une procédure accélérée pour les cas à risque.

Il faut accroître les fonds accordés aux organisations LGBTI nationales et à leurs programmes, qui jouent un rôle essentiel dans la création d'un environnement accueillant pour les personnes LGBTI venues du monde entier et d'Ouganda.

• (1605)

Il faut exercer des pressions diplomatiques sur le gouvernement ougandais afin qu'il abroge la loi répressive de 2023 contre l'homosexualité et qu'il protège ses citoyens contre les violences motivées par la haine, quelle que soit leur orientation sexuelle ou leur identité de genre.

Je vis au Canada grâce à la compassion du gouvernement canadien. Les personnes actuellement coincées dans les camps et les villes d'Afrique de l'Est ont besoin de cette compassion aujourd'hui. En s'appuyant sur les mécanismes déjà en place et les compétences sur le terrain, le leadership du Canada peut ouvrir les voies vers la protection dont les Ougandais LGBTIQ+ ont besoin.

Je vous remercie de votre attention, monsieur le président.

Le président: Je vous remercie.

Je remercie également chacun de vous.

J'aimerais maintenant amorcer la première série de questions.

Je voudrais inviter Mme Kronis à prendre la parole pendant sept minutes.

Vous avez la parole, madame.

Tamara Kronis (Nanaimo—Ladysmith, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je tiens tout d'abord à remercier tous nos témoins, en particulier ceux qui ont été personnellement victimes de discrimination et de violence au cours de leur vie et en Ouganda. J'espère que vous avez réussi à vous mettre en sécurité, car ce que vous avez vécu est terrible. J'espère aussi que le fait d'avoir évoqué ces mauvais souvenirs pendant l'audience d'aujourd'hui n'a pas été trop douloureux pour vous.

Avant de vous poser quelques questions, j'aimerais que M. Chagutah nous fasse part des derniers développements concernant la situation actuelle en Ouganda. C'est la deuxième séance que notre comité consacre à ce sujet. Nous l'avions en effet reportée délibérément afin qu'elle ait lieu après les élections de janvier.

Pourriez-vous faire le point sur ce qui s'est passé lors de ces élections? Je crois savoir qu'un certain nombre de députés ougandais qui soutenaient la loi antihomosexualité n'ont pas été réélus, mais que certains militants n'ont pas été réélus non plus. À l'heure actuelle, un appel à ce sujet est devant la Cour suprême de l'Ouganda.

Pourriez-vous nous faire part de la situation actuelle, d'après ce que vous savez?

• (1610)

Tigere Chagutah: Je vous remercie de votre question.

On peut affirmer sans se tromper que, depuis les élections, la situation en Ouganda est devenue de plus en plus difficile pour les personnes LGBTIQ+ du pays. En effet, notre propre analyse montre que les élections ont perturbé la représentation, en particulier parmi les législateurs qui s'opposaient à cette loi répressive.

Nous avons constaté que les responsables gouvernementaux se montrent de plus en plus audacieux. Pas plus tard que le 18 fé-

vrier 2026, nous avons assisté à une attaque particulièrement éhontée et ouverte contre les droits des personnes queers de l'Ouganda, lorsque deux Ougandaises d'une vingtaine d'années ont été arrêtées à Arua après avoir été accusées de s'être embrassées en public.

Cela signifie donc qu'en l'absence d'une action concertée de la part de partenaires tels que le Canada, la situation des personnes queers en Ouganda risque de se détériorer.

Merci.

Tamara Kronis: Je vous remercie beaucoup de nous avoir fait part de ces développements.

Je me demande si certains de nos témoins originaires de l'Ouganda ont eu des nouvelles de leurs camarades concernant la situation sur le terrain dans ce pays. Je me demande également si l'un d'entre vous souhaiterait nous en dire davantage à propos de la situation dans les camps de réfugiés, à la suite des élections, en particulier en ce qui concerne les goulots d'étranglement au Kenya et au Soudan du Sud.

Cette question est destinée à toute personne qui dispose de renseignements à ce sujet.

La parole est à vous.

Steven Kabuye: Je vous remercie. J'aimerais vous en dire davantage à ce sujet.

Les dernières élections en date ont été entachées de nombreuses violations des droits de la personne. Le président ougandais et son gouvernement ont ouvertement montré au monde entier qu'il n'y a pas de place pour les droits de la personne en Ouganda, parce que ses membres commettent des violations flagrantes de ces droits. Nous avons assisté à un changement radical dans tous les domaines. Aujourd'hui, 90 % des députés ougandais sont issus du parti au pouvoir, non pas parce qu'ils ont été élus, mais parce que le président a décidé qu'ils devaient faire partie du gouvernement, par tous les moyens. Ce sont des personnes qui se sont ouvertement opposées à l'égalité des droits, en particulier pour les minorités et les personnes LGBTIQ+.

Bien entendu, cela représente un danger immédiat pour ceux qui luttent pour leur survie. Quant à la situation dans les camps de réfugiés, elle s'est bien sûr encore aggravée depuis les élections, compte tenu de tout ce qui se passe actuellement.

Mon collègue a évoqué le cas de Wendy et de son amie, qui ont été arrêtées récemment après s'être prétendument embrassées en public et qui ont été incarcérées. Nous connaissons bien entendu la loi. Rien dans cette loi n'indique que le fait de s'embrasser constitue un acte d'homosexualité, mais comme ces politiciens détiennent le pouvoir et veulent se faire entendre et voir, ils ont demandé qu'elles soient arrêtées de nouveau, même après que le tribunal leur a accordé la liberté sous caution. Elles ont été arrêtées de nouveau et renvoyées en prison.

Cela indique automatiquement que de nombreuses personnes vont fuir le pays pour se réfugier dans ces camps, dont nous savons qu'ils ne sont pas des lieux sûrs pour les membres de la communauté LGBTIQ+, comme je l'ai déjà souligné. Dans ces camps, ces personnes sont victimes de viols. La police utilise ce prétexte pour extorquer de l'argent à ces personnes en échange d'une protection, mais la police ne les protège pas. Des personnes ont même été brûlées vives dans ces camps. Celles qui ont fui vers le Soudan subissent le même sort.

• (1615)

Tamara Kronis: Mon temps de parole est pratiquement écoulé.

Monsieur Backé, pourriez-vous compléter cet exposé? En tant que personne qui travaille à Nanaimo pour venir en aide aux réfugiés 2ELGBTQ+ en général, et aux réfugiés ougandais en particulier, vous avez été en mesure d'observer la situation sur le long terme, avant et après les élections. Comment vivez-vous cette situation, et comment percevez-vous les changements au fil du temps? Quels sont vos sentiments lorsque vous observez la situation et que vous militez en faveur de cette cause?

Horst Backé: Il est regrettable que la situation des personnes LGBTQ dans les camps de réfugiés ne se soit pas améliorée. Nous avons vu, de loin, des gens se faire agresser. Nous avons aperçu des habitations réduites en cendres. Nous avons vu d'autres personnes — des gens que nous n'aidions pas — mourir à la suite d'incendies criminels ou se faire assassiner.

La situation a-t-elle changé? Elle ne peut pas vraiment s'aggraver, alors non, rien n'a changé. Elle est toujours aussi horrible. Nous devons agir pour endiguer le flux de réfugiés, mais nous devons aussi prendre conscience que le goulot d'étranglement qui existe au Kenya depuis plusieurs années a entraîné une accumulation de personnes qui ne peuvent pas partir, alors que d'autres souhaitent qu'elles le fassent.

Si le Kenya délivrait des visas de sortie, des organisations comme la nôtre auraient pu en faire beaucoup plus et venir en aide à un nombre beaucoup plus important de personnes grâce au parrainage privé, mais le Kenya ne le fait pas pour les personnes qui ne possèdent pas de passeport.

Le président: Merci.

J'invite maintenant M. Zuberi à prendre la parole pour sept minutes.

Sameer Zuberi (Pierrefonds—Dollard, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier les témoins de leur présence aujourd'hui, de leur courage et de leurs témoignages sur les traumatismes et la violence qu'ils ont subis. Je vous envoie de la force. Nous vous sommes reconnaissants.

J'aimerais d'abord poser une question à l'un des témoins qui se joignent à nous en ligne. Monsieur Nyeko, vous avez parlé des médias sociaux et des médias grand public et de l'ostracisation qui s'y observe. Pouvez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet? De plus, que pouvons-nous faire d'ici, et que peut faire la communauté internationale, pour corriger la situation?

Oryem Nyeko: Je parlais en fait du climat qui régnait à l'époque où la Loi sur l'homosexualité a été débattue au Parlement ougandais, et peu de temps après son adoption. La rhétorique et le sentiment anti-LGBT se sont alors intensifiés et étaient activement alimentés par plusieurs personnalités en vue, dont des parlementaires, y compris le président lui-même, et des dirigeants religieux et culturels.

Outre la rhétorique, il y avait et il y a toujours eu impunité pour ce que les gens disent, ce qui a fini par mener à des attaques contre des personnes LGBT, en ligne et hors ligne. Par exemple, M. Kabuye, qui est témoin ici aujourd'hui, a subi de la violence là-bas, que j'attribuerais à tout ce qui a pu être valorisé et dit en ligne.

Je pense que...

Sameer Zuberi: Je voulais savoir s'il y avait des plateformes où c'était particulièrement flagrant. Par exemple, dans le cas du génocide des Rohingyas, on a beaucoup parlé de Facebook comme vecteur. Y a-t-il des vecteurs particuliers qui se sont démarqués pendant cette période?

Oryem Nyeko: Oui. Plus précisément, TikTok ressortait beaucoup dans les exemples que nous donnaient les personnes que nous avons interrogées et à qui nous avons parlé. Elles ont fait l'objet de beaucoup de propos haineux sur leurs comptes et ont également vu leurs comptes supprimés. Des militants qui défendaient les droits des personnes LGBT ont vu leurs comptes désactivés sans explication. X a également été une plateforme importante pour la rhétorique anti-LGBT en Ouganda. Nous avons colligé de l'information pour en attester et avons demandé à ces entreprises de prendre des mesures concrètes.

• (1620)

Sameer Zuberi: Avez-vous des réformes à proposer à cet égard, pour ces deux entreprises et d'autres?

Oryem Nyeko: Oui. Ces entreprises doivent absolument prendre des mesures pour mieux modérer la rhétorique diffusée sur ces plateformes, particulièrement dans les langues locales. Il y a une chose qui se produisait constamment en Ouganda, en particulier en langue luganda, c'est que les gens publiaient des propos haineux, mais qu'ils n'étaient pas supprimés ou modérés. Nous estimons important que les entreprises de ce genre prennent des mesures pour comprendre et modérer les propos haineux dans les langues locales.

Sameer Zuberi: Craignez-vous que cela se produise encore ou que cela puisse se reproduire à l'avenir, même si ce n'est pas le cas actuellement?

Oryem Nyeko: Absolument, je pense que cela risque fort de se reproduire. Le phénomène s'est amplifié au moment où la loi a été débattue et adoptée, mais ce que nous voulons souligner, c'est qu'en raison de l'impunité entourant ces questions, cela va inévitablement se reproduire quand l'homosexualité sera de nouveau utilisée dans le contexte ougandais comme solution politique facile.

Oui, il s'agit probablement d'un cycle de violence et de haine.

Sameer Zuberi: Certainement.

Vous avez parlé un peu de piégeage et d'extorsion d'argent par la police, entre autres, et d'autres en ont parlé aussi. Voulez-vous nous en dire plus à ce sujet avant que d'autres ne contribuent à la discussion? Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur la façon dont les personnes queers, LGBT, se faisaient extorquer, piéger, etc.?

Oryem Nyeko: Nous avons recensé beaucoup de cas de personnes qui se sont fait leurrer par des policiers, qui les rencontraient sur des applications de rencontres et leur disaient qu'ils étaient gais et voulaient rencontrer d'autres hommes gais. Ils se rencontraient, puis, dans les cas que nous avons recensés, les policiers séquestraient ces personnes, en leur disant que si elles ne payaient pas tant d'argent, ils les jetteraient en prison, essentiellement, et les inculperaient en vertu de la Loi anti-homosexualité.

On a vu la même chose se produire avec du personnel d'organisations non gouvernementales. Des personnes se faisaient coincer, et on leur disait qu'elles devaient payer des frais, faute de quoi elles seraient accusées de faire la promotion de l'homosexualité en vertu de la Loi anti-homosexualité. Le phénomène s'est amplifié à cette époque. Je pense que cela découlait en grande partie de la désinformation véhiculée par des représentants du gouvernement, et cela a été extrêmement préjudiciable pour les personnes qui en ont vécu l'expérience.

Sameer Zuberi: Merci.

Il nous reste environ une minute. Quelqu'un d'autre aimerait-il répondre à ma question?

Christopher Nkambwe: Je peux parler d'extorsion.

En 2021, lorsqu'un bar gai, le Ram Bar, a fait l'objet d'une descente à Kampala, en Ouganda, un groupe de jeunes LGBTQ a été conduit en prison, mais avant même de les emmener, les policiers leur ont demandé de l'argent, ils leur ont demandé combien ils avaient pour ne pas se faire embarquer. Les gens devaient payer pour ne pas se faire emprisonner.

Lorsqu'une personne est jetée en prison, elle risque d'y passer le reste de sa vie, à moins qu'un défenseur des droits de la personne ne prenne sa défense, donc beaucoup de gens craignent d'aller en prison. S'ils avaient de l'argent, ils devaient le donner. Personnellement, j'ai dû envoyer de l'argent à l'organisation Happy Family Uganda pour éviter à des gens d'être emprisonnés.

Sameer Zuberi: Merci.

[Français]

Le président: J'invite M. Brunelle-Duceppe à prendre la parole pour sept minutes.

Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Merci, monsieur le président.

Je remercie infiniment tous les témoins d'être des nôtres pour cette importante étude. Je remercie particulièrement les témoins qui ont vécu des violences horribles et qui sont ici pour nous faire part de leur expérience. J'espère surtout que le gouvernement canadien ne se limitera pas à laisser ça au Sous-comité des droits internationaux de la personne et qu'il écoutera ce que vous venez dire ici aujourd'hui.

Monsieur Kabuye, juste avant, un autre témoin faisait allusion à votre expérience. Vous avez révélé votre orientation sexuelle à 18 ans. On a vu la situation changer énormément à partir de 2023, lorsqu'il y a eu des discussions sur cette loi qui, finalement, vient légaliser l'homophobie.

Au bénéfice du Comité, est-ce que vous pourriez nous dire ce que vous avez vu comme évolution au sein de la société, à partir de 2023, en ce qui a trait aux personnes de la communauté LGBTQ? Est-ce qu'il y a une différence marquée ou une évolution rapide de la situation?

• (1625)

[Traduction]

Steven Kabuye: En tant que militant pour la communauté, je me suis exprimé haut et fort contre la Loi anti-homosexualité, en 2023. J'ai été la cible de violence après avoir exprimé très fermement mon opposition à la loi, et je dirais que la loi a avant tout mis en évidence l'homophobie plébiscitée par l'État, parce que d'importants politiciens (le président, le Président du Parlement et de nom-

breuses grandes entités publiques comme le ministère de la Santé) défendaient fortement la Loi anti-homosexualité. Cela a donné aux gens l'impression qu'ils pouvaient s'en prendre impunément aux personnes qui s'opposaient très ouvertement à la loi, s'en prendre à la communauté elle-même. C'était comme un génocide avalisé par l'État, mais de façon silencieuse.

Beaucoup de choses ont changé. Il est devenu compliqué pour les membres de la communauté LGBTQ+ d'obtenir des soins de santé. L'itinérance a bondi dans la communauté, parce que plus personne ne voulait louer de maison à une personne ouvertement gaie, lesbienne ou transgenre, parce que les gens craignaient d'être emprisonnés, et la plupart des parents... En tant que personne présente sur le terrain à diriger une organisation qui venait en aide aux jeunes confrontés à cette situation, j'ai travaillé en collaboration avec différentes organisations et personnes, et j'ai remarqué que bien des enfants se faisaient chasser de chez eux parce que les parents craignaient de se faire jeter en prison. Les gens dénonçaient leurs propres amis et leurs proches à la police parce qu'ils avaient peur de la loi.

Beaucoup de choses ont changé. La vie est devenue très difficile pour les personnes LGBTQ+ en Ouganda après l'adoption de la loi. Bien sûr, ce genre de chose arrivait avant la loi, mais le phénomène s'est répandu. La situation s'est beaucoup détériorée après l'adoption de la loi. J'espère que le monde le reconnaîtra et qu'il fera pression sur le gouvernement ougandais pour que cette loi soit abrogée très bientôt.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci.

Monsieur Ssentongo, dans le mémoire que vous avez fait parvenir au Sous-comité, vous dites que les personnes de la communauté LGBTQ, particulièrement les personnes séropositives, ont de la difficulté à accéder à des soins de santé. Au bénéfice du Sous-comité, pourriez-vous nous en dire davantage sur cette question précise?

[Traduction]

Meddie Ssentongo: Merci, monsieur Brunelle-Duceppe.

En ce qui concerne les soins de santé, je dirais qu'aucun des réfugiés n'a vraiment accès à des soins médicaux à Gorom et à Kakuma.

L'accès aux médicaments reste inadéquat. J'ai passé du temps à Kakuma il y a quelques années, et c'était difficile d'obtenir des médicaments en cas de maladie. C'est très difficile pour les gens atteints de typhoïde ou du paludisme. Ils n'ont pas accès aux hôpitaux du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Ceux qui s'y présentent ne sont pas très bien traités. Ils sont servis en dernier. Ils doivent attendre en file pendant des heures. Il y a des scorpions à Kakuma. C'est fréquent pendant la saison des pluies. Si une personne se fait piquer par un scorpion, puis qu'elle doit faire la file pendant des heures, imaginez ce qui arrive. Elle va probablement mourir. Ce n'est pas rare. Cela arrive souvent.

L'accès aux médicaments est assez difficile pour ces gens. Ils n'ont pas accès aux soins de santé publics, et il n'y a pas d'hôpital privé. S'il y a des soins, c'est en ville, et les gens n'ont pas l'aide et les moyens pour obtenir des soins de santé privés. Il en faut beaucoup. Pour avoir accès à des soins de santé privés, il y a ce que nous appelons des « obstacles » sur la route. Les réfugiés sont gardés dans le camp. Ils n'ont pas le droit d'aller en ville. La police sera là pour leur bloquer le chemin et les empêcher d'accéder à des médicaments.

Il n'y a pas assez de médicaments dans le camp.

• (1630)

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci infiniment.

Monsieur Backé, pendant votre allocution, vous vouliez en dire plus sur le point de blocage au Kenya. Je sais que vous en avez fait mention un peu en répondant à une question, mais voulez-vous ajouter quelque chose à cet égard?

[Traduction]

Horst Backé: Oui. Merci beaucoup de cette question.

Il y a trois choses qui pourraient être faites pour inciter ou encourager le Kenya à donner aux réfugiés LGBTQ la possibilité de quitter le pays et de se rendre dans des pays sûrs.

Le gouvernement canadien devrait exhorter diplomatiquement le Kenya à dissocier la délivrance de permis de sortie de son processus national de détermination du statut de réfugié. Ce serait possible et vraiment utile. Le Canada a son propre processus de détermination du statut de réfugié pour tous les réfugiés. Si le Kenya ne reconnaît pas l'identité queer dans son propre processus d'asile, il devrait permettre aux personnes déjà acceptées pour la réinstallation par le Canada de partir. Le permis de sortie ne serait alors qu'un impératif administratif pour la coopération internationale, plutôt que de procéder d'un changement de politique nationale.

Pour faire suite à ce que Mme Nkambwe a mentionné, je suggère aussi de proposer un mécanisme de déplacement d'urgence. Pour ceux qui ne savent pas de quoi je parle, il s'agit essentiellement de déplacer des gens vers un autre pays temporairement, pour les éloigner d'endroits où ils vivent une seconde persécution, comme le Kenya ou le Soudan du Sud. Les documents canadiens pourraient alors être finalisés pendant qu'ils se trouvent dans ce pays, à l'extérieur du Kenya ou du Soudan du Sud.

Ma troisième recommandation serait de faire pression sur le Kenya pour qu'il reconnaisse le statut de réfugié aux gens, conformément aux engagements qu'il a pris dans le cadre du Pacte mondial sur les réfugiés. Le récent plan Shirika du Kenya, qui vise à intégrer les réfugiés, repose sur les principes des droits de la personne, de la non-discrimination et de la protection contre la persécution. L'intention...

Le président: Pouvez-vous conclure, s'il vous plaît? Nous avons dépassé le temps imparti d'une minute et demie.

Horst Backé: D'accord.

Il y a un certain nombre de choses que le Canada peut faire pour tenir le Kenya responsable de ses engagements en vertu du Pacte mondial sur les réfugiés.

Le président: Merci.

[Français]

J'invite maintenant Mme Dhillon à prendre la parole pour cinq minutes.

Anju Dhillon (Dorval—Lachine—LaSalle, Lib.): Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Tout d'abord, j'aimerais remercier tous les témoins qui comparaissent aujourd'hui pour l'immense courage dont ils font preuve en racontant ce qui leur est arrivé et comment ils ont pu en ressortir plus forts. Merci beaucoup. Je suis vraiment désolée des expériences horribles et de la violence que vous avez subies. J'espère que nous pourrions trouver des solutions aujourd'hui. C'est la raison pour laquelle nous sommes ici. Je vous remercie du fond du cœur. Je remercie toutes les personnes qui ont comparu devant le Comité aujourd'hui.

On manque toujours de temps. Madame Nkambwe, je pense que vous vouliez dire quelque chose, alors je vous cède la parole.

Christopher Nkambwe: Merci beaucoup de porter attention aux réfugiés LGBTQ dans les camps, mais il y a aussi des réfugiés LGBTQ qui présentent des demandes de l'intérieur du pays et qui ne passent pas par Kakuma et Nairobi. Il y a aussi ceux qui arrivent et qui sont séropositifs. La situation n'est pas bonne pour eux, parce que le processus pour obtenir la documentation requise par le Canada prend de six à huit mois, et l'on n'obtient pas de services, surtout des services de santé, quand on n'a pas de carte d'assurance-maladie ni de document de réfugié, ce que nous appelons un papier brun. La situation est particulièrement difficile pour les personnes qui arrivent avec le VIH.

Nous avons établi un partenariat avec Sherbourne Health, au centre-ville de Toronto. Lorsque des personnes séropositives arrivent ici, nous les aiguillons immédiatement vers des médecins de famille à qui elles peuvent ouvertement parler de leur vie, pour commencer à prendre des médicaments dès que possible. C'est ce qui m'a sauvée. Il faut également reconnaître l'apport des organisations nationales qui offrent un environnement accueillant à ces personnes.

• (1635)

Anju Dhillon: Vous avez mentionné avoir créé votre centre peu de temps après votre arrivée au Canada. Vous ne laissez pas partir les gens une fois la paperasse terminée, vous faites un suivi ensuite pour vous assurer qu'ils sont en sécurité et qu'ils reçoivent des services de santé.

Christopher Nkambwe: Exactement. C'est pourquoi je disais que nous offrons des services de soutien complets, en particulier aux personnes transgenres. Quand elles arrivent, nous ne les dirigeons pas vers des refuges pour hommes, nous cherchons des organisations qui sont vraiment accueillantes avec les organisations LGBTQ et qui ont des refuges. C'est là que nous aiguillons nos gens.

Anju Dhillon: Vous avez parlé d'extorsion et de trahison de la communauté. Quelles en ont été les répercussions sur vous? C'est une trahison lorsque votre famille vous tourne le dos. L'amour devrait être inconditionnel. Pourriez-vous nous en parler un peu?

Christopher Nkambwe: Je suis arrivée au Canada en 2019, lorsque le bar gai a fait l'objet d'une descente. Nous avons reçu de nombreux appels à l'aide. Les gens avaient besoin de ceci et de cela. Je considérais qu'il était très important d'envoyer 15 \$ que j'avais gagnés — un petit montant — pour sauver des membres de notre communauté.

Personnellement, j'ai failli passer le reste de ma vie en prison, simplement parce que j'offrais des services de santé à la communauté. Je sais ce qu'il faut pour qu'une personne aille en prison. D'abord et avant tout, il n'y a pas de services pour aider ces personnes lorsqu'elles sont en prison. Nous ne pouvons pas laisser nos membres aller croupir en prison, mais nous pouvons vraiment les aider.

Merci beaucoup.

Anju Dhillon: Merci.

Monsieur Kabuye, vous avez parlé de mentalité de lynchage. Déjà, a priori, la population était contre la communauté LGBTQ, la communauté queer, puis la loi a été adoptée. Pouvez-vous nous dire pourquoi il semble qu'on ait reculé encore davantage?

Steven Kabuye: Tout d'abord, après l'abrogation de la loi de 2014 qui visait à éradiquer les homosexuels, la communauté — du moins en partie — a un peu repris sa place. Ils n'avaient aucun soutien juridique pour commettre leurs atrocités. Ensuite, il y a eu les groupes religieux de droite en Ouganda qui ont parrainé la loi contre l'homosexualité de 2023 avec tout cet argent versé à différentes organisations, y compris des groupes religieux et des regroupements politiques. Ils étaient prêts à faire tout ce qu'ils pouvaient, mais ils n'avaient aucun soutien. Avec l'entrée en vigueur de la loi, ils avaient quelque chose à invoquer pour justifier leurs actions.

J'ai été victime de harcèlement en ligne. Pendant une année complète, j'ai déclaré publiquement que je recevais des menaces de mort, et personne ne s'en souciait. J'ai signalé à la police que je recevais des menaces de mort. Ils s'en fichaient éperdument.

Même après que j'aie été poignardé — j'étais à l'hôpital immédiatement après avoir été opéré, et je venais de me faire retirer un couteau de l'estomac —, l'hôpital a fait l'objet d'une descente et on a voulu m'incarcérer, premièrement, pour avoir fait la promotion de l'homosexualité et, deuxièmement, pour trahison. Ils disaient que mon militantisme était une trahison envers le pays. Ces groupes étaient en ligne. Lorsque la nouvelle de mon agression au couteau a été diffusée en ligne, ces groupes, ces politiciens et ces particuliers ont félicité en ligne les personnes qui avaient attenté à ma vie.

Le gouvernement, en fait le porte-parole de la police métropolitaine de Kampala, M. Onyango, a déclaré à la télévision sans aucune honte, alors même que j'étais à l'hôpital en train de lutter pour ma vie, que je m'étais moi-même poignardé. C'est ce qu'il a affirmé sans vergogne. J'ai simplement eu de la chance de sortir de ce pays trois jours plus tard, avant qu'on arrive à m'achever.

Sachez simplement qu'en Ouganda, la situation des personnes 2ELGBTQIA est pire encore que celle que nous vous exposons ici.

• (1640)

Anju Dhillon: Merci beaucoup.

Le président: Merci.

J'invite M. Davies à prendre la parole pour une période de cinq minutes.

Fred Davies (Niagara-Sud, PCC): Merci, monsieur le président.

Je ne sais pas vraiment par où commencer. Je tiens à vous remercier tous très sincèrement. Je sais que nous sommes tous horrifiés par les expériences que vous avez vécues et que nous nous réjouissons que vous ayez en quelque sorte trouvé au Canada la liberté d'être vous-mêmes. Je ne peux pas imaginer à quel point il peut être pénible de vivre dans un pays où sévit un tel degré de discrimination institutionnalisée et intégrée à tous les niveaux, de l'éducation jusqu'au maintien de l'ordre, en passant par la sécurité, le droit et les soins de santé de base.

Monsieur Kabuye, vous seriez probablement mort dans cet hôpital si vous y étiez resté plus longtemps. Je tiens à vous exprimer mon admiration pour votre courage, pour ce que vous avez fait et pour ce que vous avez traversé, et je suis heureux que vous soyez ici au Canada.

Il me semble que les trois principaux problèmes sont la loi elle-même, la répression généralisée des militants et la violence institutionnalisée et sociale. Nous avons entendu beaucoup de suggestions sur ce que le Canada et la communauté internationale peuvent faire en réponse à cela, mais je veux essayer d'aborder le problème sous un angle un peu différent.

Monsieur Backé, vous avez parlé tout à l'heure des voies non traditionnelles. Les plus importantes atteintes aux droits de la personne — la loi, la violence et la discrimination — ont aussi eu des répercussions économiques sur l'Ouganda. Selon les estimations, les sanctions, le déclin du tourisme et la réduction des investissements entraînent une perte d'activité économique pouvant atteindre de 470 millions à 1,6 milliard de dollars. Je me demande si nous pouvons envisager les choses sous cette optique différente de l'économie dans une perspective mondiale. Que pouvons-nous faire? Que peut faire le monde sur le plan économique? Cela nous ramène peut-être à votre commentaire, monsieur Backé, sur les voies non traditionnelles. Que pouvons-nous faire, quels partenariats pouvons-nous établir et que peut faire la communauté internationale sur le plan économique pour essayer d'amorcer un virage et d'exercer des pressions sur le gouvernement ougandais pour qu'il apporte des changements? Il ne me semble pas que les choses vont pouvoir changer par la voie électorale. À mon avis, il faut que le changement s'opère sur le plan économique.

Pouvez-vous m'en dire plus à ce sujet, monsieur Backé?

Horst Backé: Je conviens avec vous que nous devons exercer une certaine influence économique dans ce contexte, en travaillant avec d'autres partenaires du G7 et du Commonwealth pour faire pression sur l'Ouganda. Je me concentrais sur la nécessité de rendre les soins de santé plus accessibles à tous. Cependant, je pense que l'on pourrait en faire encore davantage, en collaboration avec le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Encore une fois, l'accent est mis sur les soins de santé, mais il pourrait y avoir d'autres voies d'intervention.

Je ne sais pas quelles sont les autres options. Je ne suis pas un expert en relations internationales.

• (1645)

Fred Davies: Eh bien, je pensais à... même par l'entremise de l'ONU et d'autres organisations multinationales et ONG. Des sanctions pourraient également être imposées aux personnes au pouvoir en Ouganda.

Monsieur Kabuye, avez-vous quelque chose à dire à ce sujet?

Steven Kabuye: Je tiens à dire que je n'appuie pas les sanctions contre l'État parce qu'elles touchent aussi la communauté LGBT-QI+ lorsque les soins de santé et les services offerts par d'autres institutions sont affectés.

Cependant, je suis en faveur de sanctions ciblant les individus. Après l'adoption de la loi contre l'homosexualité, l'administration Biden aux États-Unis a pris des mesures pour sanctionner certaines personnes. Cela fonctionnait, jusqu'à ce que l'administration Trump arrive et annule ces sanctions.

Je lance un appel au gouvernement canadien. Cela peut fonctionner, parce qu'après les sanctions, nous les avons vus modérer un peu leur discours à l'encontre de la communauté. Avec la nouvelle politique d'immigration des États-Unis, je pense que ces gens-là se sont tournés vers le Canada. Ils viennent ici en vacances. Leurs familles sont ici. Ce sont des gens qui appellent ouvertement à la mort des personnes LGBTQI+, ce qui signifie que leurs familles sont très au fait de ce qui se passe. Nous ne pouvons pas leur permettre d'être libres dans l'éden LGBTQI+ qu'est le Canada. Ils ne peuvent pas vivre ici dans un monde où nous profitons pleinement de cette liberté.

Je demande des sanctions contre les individus. Nous avons des députés comme la présidente du Parlement, Anita Among qui, lors des dernières campagnes électorales, a utilisé l'homophobie pour obtenir des votes chaque fois qu'elle a eu l'occasion de prendre la parole.

Fred Davies: Je comprends cela. Ce sur quoi je veux vraiment insister, c'est que nous devons prendre des mesures contre ceux qui exercent une discrimination contre la communauté LGBTQ. Il faudrait trouver un moyen de nous en prendre aux autorités ougandaises, car ce sont les gens qui sont aux commandes en ce moment. Personne ne veut faire quoi que ce soit qui aurait une incidence négative sur l'ensemble de la communauté. La dernière chose que vous voulez, c'est...

Le président: Je suis désolé, mais je vous prierais de bien vouloir conclure. Vous avez dépassé le temps imparti de près de deux minutes.

Fred Davies: Vous avez dit que les États-Unis avaient mis en place des sanctions qui ont été levées. Le gouvernement canadien a-t-il imposé des sanctions aux autorités ougandaises?

Steven Kabuye: Non.

Fred Davies: Pas du tout.

Le président: Je suis désolé. Vous pourrez donner votre réponse plus tard, parce que nous avons dépassé le temps de deux minutes.

[Français]

J'invite maintenant M. Brunelle-Duceppe à prendre la parole pour cinq minutes.

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci, monsieur le président.

J'aimerais poser une question à M. Nyeko, le représentant de Human Rights Watch.

On a vu beaucoup de pays sabrer de manière draconienne le budget qu'ils consacrent à l'aide au développement international. On pense à l'USAID, soit l'agence des États-Unis pour le développement international, bien sûr, mais on pense aussi à beaucoup de pays européens. On pense aussi au Canada, qui a réduit de façon substantielle son budget pour l'aide au développement international.

Souvent, dans ces enveloppes-là, il y a de l'argent qui est réservé aux organisations de défense des droits.

C'est peut-être une question qui vient du champ gauche, comme on dit chez nous, mais, selon vous, dans quelle mesure la réduction draconienne des budgets en matière d'aide internationale venant des pays riches aura-t-elle une influence importante sur les organisations qui défendent les droits internationaux de la personne?

Ensuite, pouvez-vous faire un lien avec la situation dont nous parlons aujourd'hui?

[Traduction]

Oryem Nyeko: Je ne suis pas certain de comprendre la question qui m'est posée.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: D'accord. Est-ce que vous avez accès à l'interprétation?

[Traduction]

Oryem Nyeko: Oui.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Je comprends que vous faites partie de l'organisme Human Rights Watch. Je vois, dans les pays riches, une baisse draconienne des budgets d'aide au développement international. Or, souvent, ces budgets servent à financer des organismes de défense des droits de la personne.

Je me demande donc si vous voyez les conséquences de ça sur le terrain. Est-ce que vous voyez, pour les organismes de défense des droits de la personne, un danger potentiel ou des conséquences graves à la suite des coupes budgétaires en développement international?

Est-ce que c'est plus clair maintenant?

• (1650)

[Traduction]

Oryem Nyeko: Je crois que oui. Si je vous comprends bien, vous me demandez si les groupes sur le terrain sont confrontés à des difficultés accrues depuis que le financement des groupes de défense des droits a été réduit à l'échelle mondiale. Est-ce bien cela?

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Oui, mais j'aimerais qu'on fasse un lien avec la situation en Ouganda. Je ne veux pas passer trop de temps là-dessus parce que j'en ai déjà passé beaucoup trop. Si vous n'avez pas la réponse, ce n'est pas grave.

[Traduction]

Oryem Nyeko: Je suis désolé.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Non, c'est bon.

[Traduction]

Oryem Nyeko: Je n'avais pas compris la question.

Je dirais qu'un certain nombre de groupes de défense des droits en Ouganda qui se concentrent sur la promotion des droits des LGBT ont toujours eu beaucoup de difficultés à recevoir du financement et que c'est encore le cas aujourd'hui. La situation s'est évidemment aggravée au cours de la dernière année et demie en raison des changements dans les pratiques de financement des principaux acteurs internationaux. Ce que nous demandons, c'est que le financement offert tienne compte des besoins particuliers des groupes de défense des droits des LGBT et des conditions dans lesquelles ils doivent travailler.

Un exemple très concret serait de pouvoir fournir du financement aux groupes locaux de défense des droits des LGBT pour qu'ils fassent du travail en ligne. Ainsi, bon nombre d'entre eux ne peuvent pas travailler à partir de leurs bureaux en raison du climat qui règne en Ouganda. Je pense donc que la nature du financement doit changer de telle sorte que les groupes de défense des droits des LGBT soient en mesure d'accomplir leur important travail à l'intérieur du pays.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Finalement, vous aviez très bien compris la question, et la réponse me satisfait pleinement. On encourage le gouvernement du Canada à arrêter ses coupes et à financer davantage le développement international et les groupes qui défendent les droits de la personne.

Monsieur Chagutah, on a parlé de mesures de soutien international de la part du Canada, des pays du G7 ou des pays riches, qui seraient les plus urgentes ou les plus efficaces. Cependant, comme vous êtes directeur régional pour l'Afrique de l'Est et du Sud à Amnesty internationale, j'aimerais aussi que vous nous disiez comment se positionnent les pays voisins et les autres pays africains relativement à ce qui se passe présentement en Ouganda. Est-ce qu'il y a des positions différentes? Est-ce qu'il y a des positions de non-ingérence ou de non-indifférence? Comment est-ce que ça se passe dans les pays d'Afrique et chez les voisins de l'Ouganda, en ce qui a trait à la loi anti-LGBTQ?

[Traduction]

Tigere Chagutah: Merci, monsieur le député.

En ce qui concerne les autres pays africains, particulièrement en Afrique de l'Est, nous avons constaté un manquement à dénoncer l'attitude du gouvernement ougandais à l'égard des droits des LGBTI. En fait, Amnesty internationale a publié il y a environ 18 mois un rapport qui montre que, dans 12 pays d'Afrique, on trouve des lois calquées sur celle dont nous parlons aujourd'hui qui visent à restreindre les droits des personnes LGBTI, alors que de nombreux autres États menacent d'adopter une loi semblable.

Nous constatons donc non seulement une tendance chez les pays africains à ne pas dénoncer l'Ouganda, mais aussi un risque que des lois similaires se répandent sur le continent.

• (1655)

Le président: Merci.

[Français]

Merci, monsieur Brunelle-Duceppe.

[Traduction]

Le président: J'invite M. Chang à prendre la parole pour une période de cinq minutes.

Wade Chang (Burnaby Central, Lib.): Tout d'abord, je remercie tous les témoins qui comparaissent aujourd'hui. Merci beaucoup de votre courage.

Monsieur Kabuye, vous avez fait preuve d'un courage extraordinaire en vous exprimant. Quels sont les risques auxquels les militants et les chefs de file de la communauté sont actuellement confrontés lorsqu'ils interviennent afin de réclamer la sécurité et la dignité pour les personnes 2ELGBTQI+ en Ouganda?

Steven Kabuye: Merci, monsieur Chang.

Je dirais qu'il y a, premièrement, le risque de mourir, aux mains du gouvernement ou aux mains du peuple, et, deuxièmement, celui d'être incarcéré. La loi dit clairement que l'on s'expose à un certain nombre d'années d'emprisonnement pour le simple fait d'avoir défendu ces droits. Ils appellent cela de la « promotion ». Il y a aussi la question des déplacements. La loi précise bien que personne n'a le droit de vous laisser louer quoi que ce soit. Lorsque vous vous exprimez publiquement, je ne pense pas que quiconque puisse vous louer sa maison. Vous êtes confronté à de nombreuses embûches en tant que défenseur des droits des personnes 2ELGBTQI+, mais sachez simplement que ce sont les principales.

Il y a aussi les considérations d'ordre financier. Ce travail est très dangereux. Il peut vous faire perdre votre emploi et vous condamner à l'itinérance avec tout ce qui s'ensuit. Vous devez alors avoir accès à des fonds considérables pour satisfaire à vos besoins de base et poursuivre votre travail de défense. Il n'est toutefois pas garanti que vous obtiendrez du financement. C'est aussi un facteur important.

Wade Chang: Merci.

Les défenseurs des droits de la personne et leurs organisations en Ouganda arrivent-ils toujours à faire leur travail en toute sécurité pour soutenir les personnes 2ELGBTQI+, ou leur réseau a-t-il été complètement neutralisé par la loi?

Steven Kabuye: Je dirais que la loi les a touchés, mais qu'avec un financement suffisant et une stratégie cohérente, ils peuvent encore soutenir les personnes 2ELGBTQI+. Nous avons commencé à utiliser différentes tactiques afin de pouvoir tout au moins contourner les lois et les directives du gouvernement pour, dans un premier temps, enregistrer nos organisations puis faire bien d'autres choses encore.

Il demeure possible de soutenir les personnes de la communauté, mais en faisant preuve d'une grande prudence pour assurer la sécurité de ces personnes et des organisations qui sont toujours en activité.

Wade Chang: Quels sont les risques auxquels font face les familles et les alliés s'ils soutiennent une personne qui s'identifie comme membre de la communauté 2ELGBTQI+ en Ouganda aujourd'hui?

Steven Kabuye: D'abord et avant tout, vous n'avez pas le droit de garder le silence si vous savez que votre fils, votre fille ou un membre de votre famille fait partie de la communauté. La loi vous oblige à les signaler à la police ou à utiliser n'importe quel moyen pour les livrer aux autorités. Un proche qui se tait en pareil cas est passible d'un certain nombre d'années d'emprisonnement s'il est reconnu coupable.

Les familles doivent composer avec ce problème. Croyez-le ou non, dès que vos proches se rendent compte que vous faites partie de la communauté, ils doivent vous laisser partir ou vous livrer aux autorités.

Wade Chang: Les parents sont tenus de dénoncer leur fils ou leur fille à la police...

Steven Kabuye: Tout à fait.

Wade Chang: ... pour qu'elle fasse quoi au juste?

Steven Kabuye: Vous êtes censé les dénoncer à la police pour que celle-ci porte des accusations en vertu de la loi contre l'homosexualité. Sinon, ils vont vous faire payer pour avoir gardé le silence.

Wade Chang: Oh! Waouh! Merci.

La loi a-t-elle eu des conséquences non désirées sur les programmes de santé publique ou de santé mentale, en particulier sur la prévention ou le traitement du VIH?

Steven Kabuye: En fait, cela a eu une incidence sur la mission visant à éradiquer le VIH/sida d'ici 2030. On ne peut pas obtenir des soins, surtout dans un hôpital public, parce qu'on craint d'être démasqué. Les médecins ont le mandat de vous livrer aux autorités dès qu'ils savent que vous vous êtes identifié comme LGBTQ. La loi les y oblige. De nombreuses personnes craignent de consulter un professionnel de la santé, sauf lorsqu'elles visitent des établissements médicaux exploités par des organisations LGBTQI+, qui sont également menacées de fermeture en raison de la loi ou de la surveillance étroite qu'exercent les responsables de la sécurité du gouvernement.

C'est un obstacle très important. Nous n'avons pas de chiffres précis aujourd'hui, mais nous craignons qu'il y ait une augmentation des cas de séropositivité.

• (1700)

Le président: Merci.

Je suis désolé, monsieur Chang. Votre temps est écoulé. Merci.

Wade Chang: Merci, monsieur le président.

Le président: J'invite maintenant Mme Kronis à prendre la parole pour une période de cinq minutes.

Tamara Kronis: Merci beaucoup, monsieur le président.

Soit dit en passant, je remercie beaucoup nos témoins de tous les mémoires qui ont été soumis. Ils nous sont d'une grande utilité.

Monsieur Backé, j'aimerais revenir à vous. Dans votre mémoire, vous avez parlé du goulot d'étranglement kényan et des problèmes auxquels les gens sont confrontés après avoir fui. Pouvez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet, s'il vous plaît?

Horst Backé: Voulez-vous savoir quels sont les problèmes après que les gens ont fui?

Tamara Kronis: Oui.

Horst Backé: D'accord. Il y en a beaucoup. Lorsque les gens fuient, ils vont dans un endroit où, espèrent-ils, ils seront en sécurité. Bien sûr, lorsqu'on fuit un pays d'Afrique de l'Est, il n'y a pas de pays sûr à proximité où on peut se réfugier. Vous vous retrouvez alors dans un autre pays homophobe.

À un moment donné, le Kenya était le seul pays à accepter des réfugiés queers, et c'est encore le cas, étrangement, mais il ne traite pas leur demande. C'est un énorme problème. Cela crée un goulot

d'étranglement. Ils accueillent ainsi des gens par centaines depuis de nombreuses années, et ils ne sont pas autorisés à partir.

C'est l'un des problèmes, mais il est exacerbé en raison de la violence extrême à laquelle les réfugiés queers sont confrontés au Kenya, et au Soudan du Sud à l'heure actuelle. Je pense que les gens ici présents vous en ont parlé. Cela peut aller des agressions quotidiennes — physiques et verbales — jusqu'aux assassinats, en passant par le manque de traitements et le fait de repousser un patient à la fin de la file d'attente ou de trouver des excuses pour ne pas lui dispenser de soins.

La réalité, c'est que le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés n'est pas censé faire de la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre. La réalité, c'est que les gens ne peuvent souvent pas s'empêcher d'exprimer les principes fondamentaux qui leur sont inculqués depuis leur enfance et, malheureusement, les gens de ces pays viennent souvent de milieux homophobes.

Tamara Kronis: Pouvez-vous nous aider à mettre cela en contexte par rapport à la situation dans notre pays? Nous nous inquiétons de la discrimination au Canada. Nous parlons de discrimination au Canada. Nous parlons de haine au Canada. Pouvez-vous nous parler de la différence, en ordre de grandeur, par rapport à ce à quoi la population est confrontée au Soudan du Sud et au Kenya et aux types de discrimination et de circonstances avec lesquelles les gens doivent composer en Ouganda?

Horst Backé: Certaines des personnes que nous avons aidées ou que nous aidons encore ont subi de graves traumatismes. Je ne sais pas comment je pourrais vous décrire ces traumatismes. Je pense que quelqu'un comme M. Ssentongo pourrait le faire mieux que moi.

Tamara Kronis: Je suis désolée de vous imposer le fardeau de cette description, mais je pose la question parce qu'il nous faut parfois comprendre à quel point la situation est grave et à quel point elle est différente de ce que nous considérons comme de la discrimination ici au Canada.

Vous savez, je ne peux pas témoigner ici en tant que personne qui a fourni des services aux membres de votre communauté, mais il y a des choses que vous m'avez dites et que les gens gagneraient à comprendre.

Monsieur Ssentongo, si vous le voulez bien, si vous vous en sentez la force...

• (1705)

Meddie Ssentongo: À l'époque où je venais d'arriver ici, M. Backé m'a demandé si j'avais gardé des séquelles attribuables aux traumatismes. Pour être honnête, j'en porte vraiment. Quand on subit de la violence, des agressions physiques et tout le reste... on ne peut pas effacer immédiatement ces images de son esprit parce qu'on se trouve dans un pays sûr. On en conserve des séquelles. Tous les Noirs qui vivent ici au Canada ne fuient pas la violence en raison de leur homosexualité. D'autres Africains sont ici pour étudier. On continue de fréquenter ces personnes, parce qu'on est tous Africains, mais on n'est pas aussi bien accueillis qu'on le devrait. Le traumatisme ne s'efface donc jamais. C'est juste une réalité avec laquelle on apprend à vivre.

J'étais au travail lorsque j'ai appelé M. Backé pour lui dire que je pleurais. Il m'a demandé ce qui se passait. Les gens ne voient que le sourire, mais ils ne savent pas ce que la personne vit. Je vais travailler, je fais mon travail, puis je rentre chez moi, mais la douleur reste. J'ai des amis là-bas. Ils vivent toujours la même épreuve que j'ai traversée. Ils m'appellent pour obtenir un soutien émotionnel et financier. Je veux encore améliorer les choses. Quand ils me racontent qu'ils ont été agressés, roués de coups et ont des luxations aux genoux, je me remémore exactement ce que j'ai vécu.

Je me bats pour oublier ces souvenirs, mais je dois quand même soutenir ceux qui sont encore là-bas. Ces gens ne reçoivent pas assez de soutien en matière de santé mentale. Ils comptent uniquement sur nous, mais nous essayons aussi de nous débarrasser du souvenir. C'est vraiment tragique. Dire que c'est une chose qu'on peut simplement oublier... Les séquelles restent. Je les porte toujours, pour être honnête. J'en conserve encore des séquelles. Vous pouvez imaginer...

Tamara Kronis: Merci. Je suis désolée de vous avoir fait vivre cela.

Le président: Merci.

[Français]

Merci, madame Kronis.

Monsieur Brunelle-Duceppe, je vous invite à prendre la parole pour cinq minutes.

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci, monsieur le président.

Je vais continuer la discussion sur ce que M. Ssentongo vient de dire.

Toutefois, j'aimerais que vous nous expliquiez une chose, monsieur Nkambwe. Votre organisme est quand même vital pour la réinstallation des réfugiés ougandais et LGBTQ qui fuient l'Ouganda. Quel est le soutien nécessaire pour les personnes qui ont fui l'Ouganda? En fait, la question est plutôt la suivante: une fois que ces personnes arrivent au Canada, quel est le soutien dont elles ont besoin, mais auquel elles n'ont pas accès?

[Traduction]

Christopher Nkambwe: Je vais commencer par les personnes transgenres. Il y a très peu de refuges pour elles. À leur arrivée, nous devons les diriger vers des organisations respectueuses des personnes LGBTQ. Toutefois, si ces ressources sont au maximum de leur capacité, je dois héberger certaines personnes, car je comprends leur mode de vie et je sais ce qu'elles veulent.

Nous avons vraiment besoin d'un sanctuaire pour les personnes LGBTQ. Nous avons essayé, mais la ville n'a pas répondu à notre demande. Au Africain Centre for Refugees, nous avons présenté une demande pour un refuge géré par des Noirs et des personnes LGBTQ, mais nous n'avons pas eu de nouvelles de la ville. L'objectif est de créer un environnement sécuritaire pour ces gens.

Lors de la crise de 2023, davantage de personnes LGBTQ noires se sont retrouvées à la rue, et nous avons dû les diriger vers des églises, car c'étaient les seuls espaces disponibles à ce moment-là. Elles ont rencontré de nombreuses difficultés dans les églises aussi, puisque les prédicateurs dénonçaient les personnes LGBTQ. C'est pourquoi j'ai alors organisé la conférence nationale annuelle pour les nouveaux arrivants au Canada. Le même jour, un programme était en place. Nous disions donc aux nouveaux arrivants de ne pas

se rendre à ces endroits, et nous les dirigeons vers d'autres programmes, qui leur étaient bénéfiques.

Nous avons vraiment besoin d'un espace pour les personnes LGBTQ afin de leur apporter le soutien culturel global dont elles ont réellement besoin à leur arrivée. Il est vrai qu'une multitude d'organisations au pays soutiennent ces communautés, mais dans une certaine mesure, elles ne connaissent pas les besoins des Noirs, surtout ceux qui viennent de l'Afrique de l'Est.

Merci beaucoup.

● (1710)

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: J'aimerais savoir si, après avoir vécu l'horreur en Ouganda, après avoir possiblement vécu l'horreur au Kenya ou dans d'autres pays limitrophes, ces personnes rencontrent des défis liés à leur identité LGBTQ ou de personnes de couleur LGBTQ, comme la discrimination et la violence, ici, dans les rues de l'Ontario, mais aussi dans le reste du Canada. Elles ont déjà fui l'horreur et ont déjà des stigmates et des traumatismes.

Continuent-elles malheureusement à vivre certaines choses ici aussi, en sol canadien?

[Traduction]

Christopher Nkambwe: Il y a encore de la discrimination au Canada, surtout contre les gens de mon pays, l'Ouganda. Les personnes arrivent de ces pays avec l'idée bien ancrée que c'est un crime d'être une personne LGBTQ. Une fois ici, ils n'y songent plus. Nous sommes dans un environnement sûr, mais cela ne les empêche pas de nous discriminer.

Nous avons de nombreux incidents à signaler en ce sens. Lorsque j'ai organisé la première célébration annuelle de la fierté des nouveaux arrivants en 2023, beaucoup de gens sont venus. Alors que les drag queens nous divertissaient, des individus ont commencé à leur lancer des insultes. J'ai dû intervenir et leur demander: « Que faites-vous? » Nous avons dû appeler la police. Les agents sont venus et nous appuyaient. Nous avons pris note de cet incident.

En plus de cet incident, il y a celui dont nous venons de parler concernant les églises pendant la crise de l'itinérance. Il y a tellement de personnes LGBTQ qui se retrouvent à la rue à Toronto. L'endroit où elles pouvaient se réfugier le plus facilement était les églises. Les églises ont... Encore une fois, les personnes venues d'Ouganda pour transmettre la parole de Dieu au Canada sont les mêmes qui accueillent ces personnes LGBTQ ici. Cela ne change rien. Il y a toujours de la discrimination au Canada.

[Français]

Le président: Merci, monsieur Brunelle-Duceppe.

Monsieur Zuberi, vous avez maintenant la parole pour cinq minutes.

[Traduction]

Sameer Zuberi: Merci, monsieur le président. Je vous remercie tous d'être ici.

Monsieur Backé, pouvez-vous nous parler du fonctionnement de votre organisation et des services que vous offrez? Je pense que vous avez aidé certains des témoins. Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet?

Horst Backé: Nous sommes une organisation qui, essentiellement, met en place des groupes de parrainage privé et recueille des fonds pour assurer leur fonctionnement. Nous travaillons dans le cadre du Programme de parrainage privé de réfugiés.

Nous nous distinguons de bien d'autres organisations. Nous offrons un soutien avant l'arrivée, ce que nous préférons ne pas trop mettre en avant, parce que cela donne l'impression que nous avons des fonds illimités. Pour que les gens arrivent ici avec un minimum de traumatismes, nous voulons leur fournir le soutien dont ils ont besoin. Ce n'est pas tout le monde qui a besoin d'aide, mais la plupart des gens nécessitent un soutien financier et émotionnel.

Cette bouée de sauvetage qu'est l'espoir est vraiment importante. Il est essentiel que les gens puissent avoir de l'espoir. Le contact continu avant l'arrivée fait également partie de ce que nous offrons.

Sameer Zuberi: Vous avez parlé des traumatismes. Comment composez-vous avec la façon dont les gens surmontent leurs traumatismes? Avez-vous des méthodes particulières ou de bonnes pratiques qui vous sont propres?

Horst Backé: Je ne dirais pas que nous avons des pratiques exemplaires. Nous sommes une organisation assez petite. L'un de nos groupes de parrainage a fourni des services de consultation en ligne et du financement à cette fin. Il s'agit uniquement de fonds privés collectés pour cette raison.

Lorsque les gens arrivent, nous les mettons en relation avec des services de santé mentale, si nécessaire. En réalité, la vie de la plupart des gens s'améliore considérablement dès leur arrivée. Ils se sentent vraiment bien la première année, mais c'est au cours de la deuxième année que la réalité s'impose et qu'ils commencent à se sentir bloqués mentalement.

• (1715)

Sameer Zuberi: Est-ce parce que...? Quand on a grandi dans un autre pays et qu'on vient au Canada, il y a une adaptation à faire, mais aussi une liberté qui permet d'être soi-même sur les plans de l'identité et de l'orientation. Le fait d'être loin de l'environnement où l'on a grandi est également déstabilisant. Est-ce que cela y contribue?

Horst Backé: Oui, c'est toute la question de l'établissement. On ne s'établit pas du jour au lendemain. Le processus prend de nombreuses années, en fait. Quiconque a déménagé d'un endroit à un autre se rend compte qu'il faut du temps.

Sameer Zuberi: Madame Nkambwe, vous avez dit à quel point les choses sont difficiles ici.

J'aimerais céder la parole à M. Kabuye et à M. Ssentongo.

J'aimerais vous inviter tous les deux à partager vos expériences — et je sais qu'elles peuvent être différentes de celles de Mme Nkambwe — sur la façon dont vous avez trouvé le Canada par rapport à la migration de votre pays d'origine jusqu'ici.

Christopher Nkambwe: Je suis arrivée au Canada le 1^{er} juin 2019. Avant de partir pour ici, j'étais une éducatrice paire à l'Initiative pour les populations les plus à risque, ou MARPI. C'est l'hôpital des personnes LGBTQ qui soutient ces personnes. Pendant que je faisais de la sensibilisation, j'ai été ciblée lors d'une descente à Kabalagala, en banlieue de Kampala, et j'ai réussi à m'échapper. À ce moment-là, j'avais déjà obtenu un visa pour le Canada.

Lorsque je suis arrivée ici, j'ai dû relever de nombreux défis: trouver un logement, trouver un organisme pour me soutenir, trou-

ver de l'aide juridique pour m'accompagner dans mon dossier et trouver un emploi. Je suis même allée jusqu'au centre d'accueil, mais il n'y avait pas de lit disponible. Le seul petit espace libre se trouvait près des urinoirs; j'ai donc dû dormir là pour être en sécurité la nuit. Je me suis demandé combien de nouveaux arrivants devaient faire face aux mêmes difficultés.

Comme je l'ai dit, quatre mois après mon arrivée, j'ai créé le African Centre for Refugees in Ontario-Canada, et nous aidons ces gens grâce à des services de soutien globaux. Nous avons des programmes qui les aident à s'y retrouver dans le système. En raison des ressources limitées, nous avons constaté une augmentation du nombre de réfugiés dans les rues. Si nous avions un espace pour les accueillir, il n'y en aurait pas autant. Nous n'avons aucune organisation dirigée par des Noirs qui dispose d'un refuge dirigé par des Noirs LGBTQ pour soutenir cette communauté. Comme je l'ai dit, de telles organisations existent. Cependant, dans une certaine mesure, elles ne connaissent vraiment pas les besoins de la communauté. Si nous avions un espace qui soit vraiment accueillant pour ces personnes, qui serait centré sur les Noirs ou les personnes ayant une expérience vécue, ce serait une bonne chose.

Je suis heureuse de vous informer qu'au African Centre for Refugees in Ontario-Canada, nous travaillons avec des personnes ayant une expérience vécue. Cependant, en raison du financement limité, lorsque les pairs avec qui je travaille trouvent de meilleures occasions d'emploi, ils rejoignent des organisations qui les rémunèrent peut-être 28 \$ de l'heure. Nous sommes une organisation dirigée par des bénévoles. Depuis qu'elle existe... Pendant les trois premières années, je finançais moi-même mon organisation, jusqu'à ce que la ville commence à reconnaître le travail du centre lorsque l'afflux de réfugiés a commencé. Nous avons maintenant obtenu du financement du ministère des Femmes et de l'Égalité des genres, ou FEGC, pour renforcer les capacités de l'organisation, mais nous cherchons toujours à obtenir plus de fonds de l'accord Canada-Ontario, ou ACO, pour avoir un local.

Pour l'instant, je travaille depuis mon appartement. Quant aux services, je les dispense sur le terrain. Si nous avons assez de financement, nous avons besoin de suffisamment d'espace pour nous sentir chez nous. De plus, si ces personnes viennent de ces pays... Je pense que je suis très connue en Ouganda: « Oh, Mme Nkambwe a une organisation qui soutient ces personnes. » Avant leur arrivée, lorsqu'ils obtiennent un visa, ils appellent et demandent: « Oh, madame Nkambwe, qu'allons-nous faire à notre arrivée? » Je leur donne simplement l'espoir. Lorsqu'ils seront au Canada, ils auront un endroit où ils se sentent chez eux. C'est chez moi. Nous attendons avec impatience des fonds afin de créer un espace pour ces personnes.

Merci beaucoup.

• (1720)

Le président: Je vous remercie.

Merci, monsieur Zuberi.

J'invite maintenant Mme Kronis à prendre la parole pour cinq minutes.

Tamara Kronis: Je vous remercie.

Compte tenu de la notoriété dont jouit votre travail auprès des Ougandais, quelle est son incidence sur la vie et l'espoir des gens, tant en Ouganda que dans les camps de réfugiés?

Christopher Nkambwe: Ils espèrent pouvoir obtenir du soutien du African Centre for Refugees in Ontario-Canada, mais nous n'avons pas ce mandat. Nous recevons tellement de demandes d'aide. Je les oriente vers l'organisme Rainbow Railroad, dont le mandat consiste à soutenir ces personnes. Dans une certaine mesure, si leurs besoins fondamentaux ne sont pas satisfaits — ils doivent acheter de la nourriture, de l'eau, un matelas ou des couvertures —, je leur enverrai 50 \$, si j'en ai les moyens, par l'entremise de l'application Sendwave. Comme quelqu'un l'a dit, 10 \$ peuvent au moins permettre à ces personnes d'acheter quelque chose. Nous n'avons pas de budget à cette fin, mais je le paye de ma poche pour aider ces personnes.

Je vous remercie.

Tamara Kronis: Monsieur Ssentongo, avez-vous quelque chose à ajouter sur la façon dont la situation des réfugiés 2SLGBTQ+ au Soudan du Sud et au Kenya diffère de celle des autres réfugiés qui s'y trouvent?

Meddie Ssentongo: Merci, madame Tamara.

Voici ce que je dirais au sujet des personnes qui se trouvent aux camps de Gorom, au Soudan du Sud, de Kakuma et de Djouba, au Soudan du Sud. En réalité, les réfugiés queers sont victimes d'une violence horizontale sous forme d'insultes et de violences physiques brutales de la part des populations locales. Nous sommes tous au courant des conflits civils qui sévissent au Soudan du Sud. Dans les camps de réfugiés, d'autres réfugiés commettent également des violences. Des réfugiés queers ont été tués dans les deux camps. J'ai vu un abri être incendié et deux réfugiés LGBTI être transportés d'urgence à l'hôpital. L'un d'eux est mort sur le coup. Ces personnes subissent également de la violence et de la négligence sanctionnées par l'État. Il n'y a ni protection policière ni suivi, même lorsque le crime est grave. Parfois, un réfugié queer peut être arrêté pour avoir signalé une agression, simplement parce qu'il est queer.

La vie est extrêmement difficile dans les deux camps. J'étais à celui de Kakuma, mais je reçois de l'information de sources sur le terrain au Soudan du Sud. La situation des réfugiés queer n'est pas différente de celle du camp de Kakuma. C'est la même chose au Soudan du Sud: les formalités administratives sont retardées, et l'identité des réfugiés queer est révélée. Les responsables s'occupent des formalités, mais parce que vous êtes queer, ils vous laissent de côté. La seule chose à faire, c'est de rester assis et d'attendre, mais on ne vous laisse pas tranquille. On attend dans un climat de violence, d'agressions et de mort.

Le Canada ne peut pas mettre fin à l'injustice mondiale, mais je pense que si les dirigeants agissent, nous pouvons sortir ces personnes de là.

Tamara Kronis: Nous en avons parlé un peu lors de la première séance. D'après les estimations qui nous ont été fournies, je crois que quatre millions d'Ougandais sont en danger. Pour tous les faire sortir... surtout quand on sait qu'il y a toujours de nouvelles naissances. Ils vivent leur vie. Ils atteignent la maturité. Ils apprennent des choses sur eux-mêmes qui, dans le contexte de l'Ouganda, les empêchent de coexister en paix dans le pays où ils sont nés. À long terme, il sera impossible de faire sortir tout le monde.

Il ne nous reste que quelques minutes. Avez-vous des recommandations ou des idées sur ce qui pourrait être fait pour rendre l'Ouganda plus sécuritaire, voire sécuritaire? « Plus sécuritaire » ne suf-

fira pas dans cette situation donnée. Comment apporter des changements sur le terrain? Où est l'espoir?

• (1725)

Meddie Ssentongo: Pour être honnête, il y a encore de l'espoir. Au Kenya, c'est le gouvernement qui admet les réfugiés. Si le Canada collabore avec le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés au Kenya, ou HCR-Kenya, ce dernier pourrait au moins commencer à délivrer des titres aux réfugiés. Tout le monde sait que le Kenya est un pays homophobe. Si le gouvernement kenyan enregistre les personnes LGBTI, nous savons tous qu'il ne les admettra pas comme réfugiés puisqu'elles sont homosexuelles. Je suggérerais que le HCR-Kenya commence au moins à s'en occuper — ce qu'il ne fera que si le Sous-comité travaille main dans la main avec lui — et prenne la relève du gouvernement local.

De plus, vous aviez mis en place certains programmes par le passé. J'ai mentionné ce que vous avez fait pour les Tchétchènes et les Afghans au moyen de programmes temporaires. Nous pouvons les passer en revue. L'organisation Rainbow Railroad ne peut aider que 250 personnes. Ce n'est pas suffisant.

Le président: Merci.

[Français]

Monsieur Brunelle-Duceppe, la parole est à vous pour cinq minutes.

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je n'ai pas beaucoup de temps de parole, et je veux laisser le mot de la fin à un témoin en particulier, mais je vais commencer par vous, monsieur Chagutah.

Au bénéfice du Comité, j'aimerais savoir quels risques courent les organisations qui défendent les personnes persécutées, sur le terrain, en Ouganda.

[Traduction]

Tigere Chagutah: Parmi les risques spécifiques que nous avons documentés figurent les agressions physiques. Il s'agit d'attaques ciblées contre des défenseurs des droits de la personne identifiés comme luttant pour la communauté LGBTQI. Il y a des attaques en ligne. Il est certain que leurs droits dans ces espaces virtuels sont également sévèrement restreints.

Nous avons aussi documenté plusieurs types d'attaques contre leurs organisations et leurs réseaux. Si un défenseur des droits de la personne est connu pour s'associer à des organisations précises, à des réseaux précis, ceux-ci sont ciblés par des individus et les autorités. Nous avons documenté plusieurs autres formes de persécution.

Merci.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci, monsieur Chagutah. Si vous avez d'autres choses que vous avez documentées, nous serions heureux que vous les fassiez parvenir au Comité. Nous vous en serions très reconnaissants.

Ce groupe de témoins a été difficile à entendre pour certaines personnes, mais leurs témoignages étaient très importants pour nous. Au bénéfice des membres du Comité, et, je l'espère, du gouvernement et des ministres en place, j'aimerais vous donner le dernier mot, monsieur Kabuye.

Y a-t-il quelque chose qui n'a pas été dit? Imaginez que vous parlez directement au premier ministre: si vous aviez un message à lui transmettre, quel serait-il?

[Traduction]

Steven Kabuye: Merci.

Tout d'abord, j'invite le Canada à user de son poids diplomatique et de sa voix sur la scène internationale. Le Canada doit condamner publiquement et à maintes reprises les crimes contre les personnes LGBTQI+ commis en Ouganda et exiger que les responsables rendent des comptes. Une diplomatie discrète ne suffit plus. Nous devrions soulever cette question au Conseil des droits de l'homme des Nations unies, auprès des pays du Commonwealth et lors de discussions bilatérales. Amnistie internationale et la communauté internationale doivent faire pression de toute urgence sur le gouvernement ougandais pour qu'il protège les personnes LGBTQI+.

Comme Mme Kronis l'a mentionné, il y en a quatre millions. Ils ne peuvent pas tous être sortis du pays, et leur protection serait donc la prochaine priorité. Le Canada devrait indiquer clairement que la persécution continue des Ougandais aura des conséquences sur l'aide, le commerce et les relations diplomatiques.

Enfin, je dirais qu'il faut financer les organismes communautaires LGBTQI+ et travailler en partenariat avec eux. Ces organisations traitent directement avec les personnes qui sont à risque. Les groupes locaux de la société civile sur le terrain font un travail de première ligne qui sauve des vies. Ils gèrent des maisons d'hébergement cachées, fournissent une aide médicale et juridique et documentent les abus, alors même que leur personnel est arrêté et que leurs bureaux font l'objet d'une descente.

Human Rights Watch a rapporté que les autorités ougandaises ont fermé des organisations fournissant des services essentiels en matière de santé, d'aide juridique et de santé mentale, et qu'elles ont arrêté et détenu leur personnel. Ces braves groupes locaux — y compris ma propre organisation, la Coloured Voices Media Foundation, et d'autres — ont besoin dès maintenant d'un soutien canadien flexible pour continuer à fournir un hébergement d'urgence, des conseils et une aide juridique aux réfugiés et aux survivants.

● (1730)

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci infiniment.

Le président: Merci, monsieur Brunelle-Duceppe.

[Traduction]

Je tiens à remercier tous nos témoins.

Je vous remercie d'avoir été parmi nous. Merci pour vos réponses pertinentes aux questions des députés. Vos réponses ont éclairé le Sous-comité. Si l'un d'entre vous a d'autres idées, suggestions ou opinions, n'hésitez pas à l'envoyer par écrit à la greffière ou à moi.

C'était une bonne rencontre avec les députés au sujet de la communauté 2ELGBTQ+.

Je vous remercie de votre présence.

La séance est suspendue.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>